

L'Echo Communal



***Votre administration
communale vous souhaite
de bonnes et joyeuses fêtes
de fin d'année***



L'Echo Communal
Décembre 2007

Editeur responsable
Christian Binet

Rédaction

Jean-Paul Dondelinger
Tomasso Antonacci
Christian Binet
Hervé Spoiden
et les intervenants :
institutions fédérales,
club et associations

Graphisme

Hervé Spoiden

Photos

Hervé Spoiden
Olivier Biver

Imprimeur

Imprimerie Lorgé



SOMMAIRE

| | pages |
|---|-------|
| La norme fsc : un bulletin Communal qui respecte l'individu et la nature | 2 |
| Editorial de Jean-Marie MULLER , Echevin des travaux, de la forêt, de l'agriculture et de la politique de l'eau | 3 |
| Culture/Evénement : | |
| Programme du Centre Culturel 1 ^{er} trimestre 2008 | 4 |
| La Médiathèque : c'est fou les talents qu'on vous prête ! | 7 |
| Les 19 et 20 avril 2008, notre commune accueillera l'activité Wallonie Week-end Bienvenu | 7 |
| Abandonnée, oubliée, ... enfin retrouvée : la mine du Fays à Halanzuy | 8 |
| Dossier : | |
| Les travaux en commune d'Aubange | 10 |
| Associatif : | |
| Cercle horticole « nos Loisirs » | 15 |
| Social : | |
| Fonds des accidents du travail | 15 |
| Service Accueil et Prévention : idées reçues | 17 |
| Jeunesse/Enseignement | |
| L'école du quartier de Bikini remise à neuf | 19 |
| Tournoi de mini-foot Planète J | |
| Environnement : | |
| Contribuons à lutter contre l'effet de serre ... économisons l'énergie | 21 |
| Sports : | |
| Des tests de condition physique chez les enfants de 6 ^{ème} primaire | 22 |
| Un stage sportif qui sort des sentiers battus ! | 23 |
| Politique : | |
| Conseils communaux des 11 septembre, 12 novembre et 6 décembre 2007 | 25 |

la norme fsc : un bulletin Communal qui respecte l'individu et la nature

Depuis septembre notre bulletin est imprimé sur papier FSC. FSC veut dire « Forest Stewardship Council », expression que l'on peut traduire par Conseil de bonne gestion de la forêt.

Le FSC a été créé en 1993, dans la dynamique du second Sommet de la Terre de Rio (juin 1992) par des propriétaires forestiers, des entreprises de la filière bois, des groupes à vocation sociale et des associations (ONG) de protection de l'Environnement.

Le premier but du FSC est d'encourager de manière constructive les initiatives de gestion forestière socialement, écologiquement et économiquement responsable, en les rendant visibles et crédibles par un label apposé sur les produits issus de forêts certifiées. Le logo FSC signale au public un produit correspondant à un cahier des charges clair, transparent et vérifié par des certificateurs indépendants, avec la caution d'une des plus grandes ONG environnementales (le WWF et Greenpeace).

Équitabilité

Il faut que les intérêts sociaux, environnementaux et économiques liés aux forêts du Sud soient aussi bien défendus que ceux liés aux forêts du Nord.

Traçabilité

Le FSC a développé son système de chaîne de traçabilité destiné à suivre toute la chaîne du bois, de l'amont jusqu'au client final en passant par toutes les étapes de la production et de la transformation et éventuellement du recyclage de déchets bois-papier.

Droits des peuples indigènes

Les droits légaux et coutumiers des peuples indigènes à la propriété, à l'usage et à la gestion de leurs territoires et de leurs ressources doivent être reconnus et respectés.

Relations avec les communautés et droits des travailleurs

Les opérations de gestion forestière doivent maintenir ou améliorer le bien-être social et économique à long terme des travailleurs forestiers et des communautés locales.

Produits et services issus de la forêt

Les opérations de gestion forestière doivent garantir la viabilité économique de la forêt

Impact environnemental

L'aménagement forestier doit maintenir la diversité biologique, les ressources hydriques, les sols, ainsi que les paysages et les écosystèmes.

Suivi et évaluation

Un suivi adapté à l'étendue et l'intensité de l'aménagement forestier doit être effectué afin d'évaluer l'état de la forêt, les rendements des produits forestiers, la chaîne de traçabilité, les opérations de gestion et leurs impacts sociaux et environnementaux.

Le respect des lois

Certains labels appuyés sur l'ISO 14 000, n'imposent clairement que le respect des lois du pays, voire du pays du siège social de l'entreprise. Le FSC est le seul écolabel à imposer non seulement le respect de ces lois mais aussi des lois supranationales (Ex, directives européennes) et des conventions internationales liées à l'environnement, au travail et au social. En cas de conflit social interne à l'entreprise ou avec les usagers, le détenteur du label doit faire la preuve qu'il a tenté des solutions de résolution du conflit.



Jean-Marie MULLER

Echevin des travaux,
de la forêt,
de l'agriculture et
de la politique de l'eau

Editorial

Le service des travaux est de tous les services communaux peut-être celui qui est le plus visible des citoyens. En effet, chaque jour, nos agents sont sur nos routes, dans nos bois, dans nos bâtiments, sur nos espaces verts afin de remplir les multiples tâches que requiert l'entretien d'un territoire communal. Nos contremaîtres, techniciens et ouvriers sont en quelque sorte la « vitrine » de la commune. A ce titre, ils sont soumis au jugement des gens. Ce jugement est parfois un peu sommaire car le public ne sait pas l'étendue des diverses tâches, souvent répétitives et donc ingrates, qui incombent aux agents du service. Alors, un petit mot d'encouragement ne serait-il pas plus productif qu'une critique déplacée?

Dans une commune à la plus forte densité de population de la Province de Luxembourg, les missions du service des travaux sont multiples. Je vois quatre grands secteurs d'intervention. C'est en tout cas la manière dont, à l'avenir, le Collège Communal veut organiser le service, sous la responsabilité de quatre contremaîtres à désigner.

- *Les voiries, en ce compris l'égouttage, les trottoirs et, en période hivernale, le déneigement. Ces derniers temps, c'est cette équipe-là qui fut sollicitée plus souvent qu'à son tour par les inondations répétées de Halanzy. Une des sources (sans jeu de mots) du problème aux rues du Pont et Mathieu est maintenant identifiée. La situation devrait s'améliorer notablement. Cependant, une étude a été commandée à l'AIVE. Elle débouchera (à nouveau sans jeu de mots) sur d'importants travaux.*
- *Les espaces verts, en ce compris les forêts communales en collaboration avec les agents de la Région Wallonne*
- *Les bâtiments communaux ;*
- *L'environnement et la propreté publique, service pour lequel nous sommes en attente du nouveau camion-balayeur qui devrait sensiblement améliorer nos performances.*

Outre les travaux quotidiens qu'assurent nos ouvriers, les responsables du service ont aussi pour mission de suivre et d'aider à mener à leur terme tous les gros investissements programmés par le Conseil communal, qu'ils soient subsidiés ou non. C'est là le rôle de votre serviteur assisté de l'équipe « auteur de projets » (Monsieur GUELFF) et du chef de service (Monsieur GOFFLOT). Ces « gros » travaux vous sont détaillés au coeur des pages qui suivent. Le service va également se doter d'un responsable en prévention des accidents de travail et sécurité. Vous constatez, chers citoyens, que nous ne chômons point !

S'il est évidemment agréable d'habiter dans une commune propre, bien fleurie, accueillante, il serait souhaitable que, de plus en plus, nous prenions tous conscience que cela dépend également de notre souci de citoyens responsables de la protection de l'environnement. De petits gestes simples tels qu'éviter de jeter des papiers ou des emballages sur la voie publique, d'enlever les déjections que mon chien fait sur le trottoir, de balayer mon devant de porte, de dégager le filet d'eau devant chez moi, de fleurir ma façade, contribuent à rendre notre cadre de vie plus attrayant. Nous devons aussi nous montrer tous plus responsables des lieux de convivialité que l'administration communale met à notre disposition pour notre confort quotidien: fontaines publiques, abris de bus, cabines téléphoniques, bancs, poubelles, parcs et plantations, terrains de sports, plaines de jeux ... Le vandalisme coûte très cher à la communauté et donc à chacun d'entre-nous, décourage les bonnes volontés et le personnel chargé de l'entretien. L'amélioration de notre qualité de vie passe par la redécouverte du sens civique. Merci d'y penser.



**Centre Culturel de
la Commune d'Aubange**

17 rue du Centre, 6791 ATHUS

Tél./fax : 0032 (0)63 38 95 73

E-mail : ccaubange@hotmail.be

Web : [www://agglo-ped.org](http://agglo-ped.org)
[www://netevents.be](http://netevents.be)

Tout public

Carnaval où v'Athus

LE CINÉ DES 4 JEUDIS

PROGRAMME

4 films sur le thème du carnaval et de Venise
- *Mort à Venise* de Luchino Visconti – 1971
- *Karnaval* de Thomas Vincent – 1998
La suite à définir...

DATES : les 24 et 31 janvier et les 7 et 14 février

EXPOSITIONS PHOTO

PROGRAMME :

« **Carnavals d'Europe** » :
de Charles HENNEGHIEN

Photographe de reportage, Charles HENNEGHIEN s'est spécialisé dans les carnivals et les fêtes populaires. Il a accumulé en 30 années les images de plus de cinquante carnivals différents. L'exposition illustre l'extrême diversité de style et d'ambiance d'un bout à l'autre de l'Europe. En proportions variables s'y mêlent dévouement frénétique, parade narcissique, vulgarité ou élégance, dérision ou faste baroque, humour, fantaisie, moquerie, impertinence ou satire politique.

« **Carnaval à Venise** » :
de NATOU

Natou est une jeune photographe de 25 ans passionnée par les voyages. Dès qu'elle en a l'occasion, elle emporte son appareil photo et sa valise pour dénicher de nouveaux clichés des quatre coins du Monde. Aimant le côté humain, elle décide de réaliser des séries de portraits et, de là, est venue son idée de combiner le voyage avec le portrait dans son travail «Carnaval à Venise». Chaque année, elle y retourne afin de compléter sa collection.

DATES : du mercredi 13 au dimanche 24 février



Programme du Centre Culturel 1^{er} trimestre 2008

ANIMATIONS, DÉFILÉ ET CONCERT

PROGRAMME DU DIMANCHE :

Ateliers variés pour enfants et adolescents, goûter crêpes/cacao pour petits et grands, défilé des jeunes costumés dans les rues d'Athus, accompagnés par la Fanfare du Commando Fête, concert de la Fanfare au Centre culturel pour clôturer l'après-midi récréatif.

Avec la participation de la Maison des Jeunes, des Éducateurs de rue et des Aprèm'actions de la Commune d'Aubange.

DATE : Dimanche 17 février

VACANCES : ANIMATIONS JEUNESSE

Tous les jeunes sont invités à participer aux activités sur le thème du carnaval :

- pour les 8 à 14 ans, avec les éducateurs de rue, au Pavillon d'Action Sociale, tél. : 063 38 81 04
- pour les 12 à 26 ans, à la Maison des Jeunes Planète J tél. : 063 23 37 73

DATE : du lundi 4 au vendredi 8 février.



PANIQUE

mise en voix d'après le texte de Mika Myllyaho

PROGRAMME :

Cette comédie actuelle rassemble trois jeunes gens. Léo, ingénieur commercial, Max, graphiste et Joni, animateur télé, chacun à un moment de crise dans sa vie. L'affrontement hilarant entre ces trois hommes bien d'aujourd'hui donne aussi lieu à une réflexion. Qu'attend-on d'un homme aujourd'hui ? Comment arriver à parler de ses émotions et de ses sentiments, comment les exprimer ? Sa difficulté de communiquer, de partager, sa panique devant les choix, les engagements, comment tout assumer ? La réussite à tout prix, rester cool ...

Projet transfrontalier,
France, Luxembourg, Belgique.

DATE : samedi 2 février

SOIRÉE BAL FOLK

PROGRAMME :

La soirée est animée en première partie par SELTRAD, un groupe de jeunes qui mettent leur grain de sel dans la musique traditionnelle et revisitent les danses et les chants d'autrefois.

KIERMESDREP « La petite goutte de la fête », en patois du Pays d'Arlon, assure la suite de la soirée. Cinq musiciens interprètent un répertoire d'airs à danser et à écouter.

en collaboration avec les Amis du Folklore.

DATE : samedi 9 février 20h45

IL ÉTAIT UNE FOIS ... LA FOUCHTRACIE

par la Compagnie du Nœud de l'Ange

PROGRAMME :

Il était heureux, Mirca Bertinic. Heu-reux. Jusqu'au jour où une écevelée du nom de Jennifer, travaillant (parfois) au Ministère de L'Éducation Nationale de Fouchtracie, commet une toute petite erreur. Subitement privé d'emploi et de revenu, Mirca se lance dans une lutte désespérée en vue de reconquérir ses droits. Mais il faudrait au moins un cataclysme à l'échelle mondiale pour venir à bout du « système fouchtracien »... et de la fascinante Jennifer.

DATES : Samedi 1^{er} mars à 20h15 et dimanche 2 mars à 17h00.
Dimanche 24 février à 17h00
au Cercle Saint Remy à Halanzy.

POUR L'AMOUR DE MOI

mise en voix d'après le texte de Anna Krogerus

PROGRAMME :

Les Jalovaara sont ce qu'on appelait « une bonne famille ». Seulement la place et le rôle de l'enfant y sont pris par les parents narcissiques. Lauri et Téa ne pensent pas vraiment

négliger leur fille, mais ils semblent avoir toujours des choses tellement importantes à faire. Sylvia, 10 ans, observe la vie des adultes en même temps que dans sa propre vie elle arrive au seuil de la puberté. Elle aurait tant besoin de se confier, de parler de l'échauffement de la planète, de la fonte des glaces du Pôle Nord, comment Helsinki va être noyé...

Projet transfrontalier,
France, Luxembourg, Belgique.

DATE : vendredi 28 mars

Programme scolaire

LES PEUPLES DU MONDE

par la Compagnie Planète Môme –
Mont-Saint-Guibert

INTERPRÈTE : Benoît Marenne

RÉSUMÉ :

À la découverte de la diversité humaine, de la citoyenneté locale à la citoyenneté planétaire. Conférence interactive et ludique composée d'images en vues réelles, de jeux et d'animations.

DATES : Mardi 22 et mercredi 23 janvier

PUBLIC : Classes de primaire, en matinée



ANIMATION AUTOUR DU THÉÂTRE

par la Compagnie Théâtre Virgule - Cuesmes

INTERPRÈTE : Jean-Yves Izquierdo

RÉSUMÉ :

Parler du théâtre, de ses différentes techniques de jeu, des rapports entre les comédiens et les metteurs en scène, de l'influence du metteur en scène sur l'interprétation.

DATE : Vendredi 25 janvier 2008, en matinée

PUBLIC : Classes du secondaire inférieur

ANIMATION AUTOUR DE BAUDELAIRE

par la Compagnie La Boîte à Rimes - Hautrage

INTERPRÈTE :

Mise en espace de textes sélectionnés et interprétés par des comédiens lauréats des Conservatoires de Bruxelles et de Mons.

DATE : Jeudi 6 mars, en matinée

PUBLIC : Classes du secondaire supérieur

CECI N'EST PAS UN SPECTACLE

par la Compagnie Curieux Tympan - Bruxelles

INTERPRÈTE : Max Vandervorst

RÉSUMÉ :

Max est avant tout musicien et « Docteur en Pataphonie et Sorcier ès Lutherie Sauvage », avec sa cargaison d'instruments inventés : le saxosoir, le scoutophone ou la guitare charbonnière. Ces joyaux de la lutherie sauvage permettront au spectateur de découvrir ses propres talents car il sera promu Maître de Percussion sur Grosse Poubelle Basse ou joueur de Diapason-Fourche !

DATE : Mardi 20 janvier, en matinée

PUBLIC : Classes du secondaire inférieur



KI SUIS-JE

par la Compagnie W.O.A.F. - Jodoigne

INTERPRÈTE : Axel De Vreese

RÉSUMÉ :

On ne badine pas avec le sens de la vie ! Et bien si, on badine et même plus, on délire, mieux, on en fait un conte, un spectacle drôle, très drôle. Sourire quand c'est grave et rire parce que c'est la meilleure arme face à la souffrance.

Seul en scène, Axel interprète avec dynamisme, humour et dérision une quinzaine de personnages.

DATE : Mardi 12 février, en matinée

PUBLIC : Classes du secondaire supérieur

UMUSEGNYI (SABLE EN RWANDAIS)

par la Compagnie Iota - Poupehan

INTERPRÈTE : Kala Neza

RÉSUMÉ :

Une étendue de sable blanc, une nomade avec trois sacs pour tout bagage :

c'est « Umusegnyi », quelques grains d'histoire d'un immense désert, joués, dansés, racontés par une comédienne Rwandaise.

Le parcours oscille dans les nuances chromatiques, du grège à l'ocre; les bâtons de pluie chantent la lumière; les tissus protègent la voyageuse de l'ardeur du soleil; les pieds s'enfoncent dans le sable et la fatigue grandie.

Kala, au rythme des heures, installe un abri, le couvre d'un textile ondoyant aux couleurs du bonheur.

Ouvert aux passants, son refuge accueille les enfants : instant de partage et d'émotion.

DATES : lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 février, en matinée

PUBLIC : Classes de maternelle et petits de primaire



FUMÉE BLEUE, JE VOIS ROUGE

par la Compagnie Collectif 1984

INTERPRÈTES : Jacques Esnault, Céline Robin, Thomas Delvaux, Max Lebras

RÉSUMÉ :

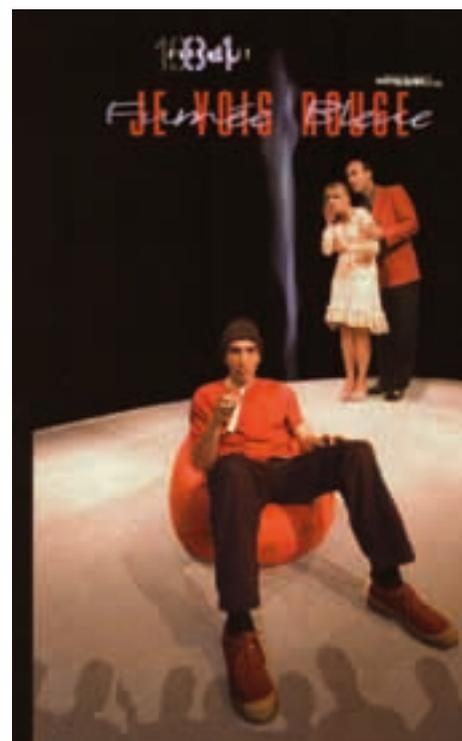
C'est la tragique histoire d'Axel pris en flagrant délit de « fumée bleue », le manque de dialogue avec son père et les réactions pathétiques de sa mère dépassée par les événements. Quand tout semble s'effondrer, les comédiens se mettent au service des spectateurs pour modifier l'issue du spectacle.

DATE : jeudi 6 mars, en matinée

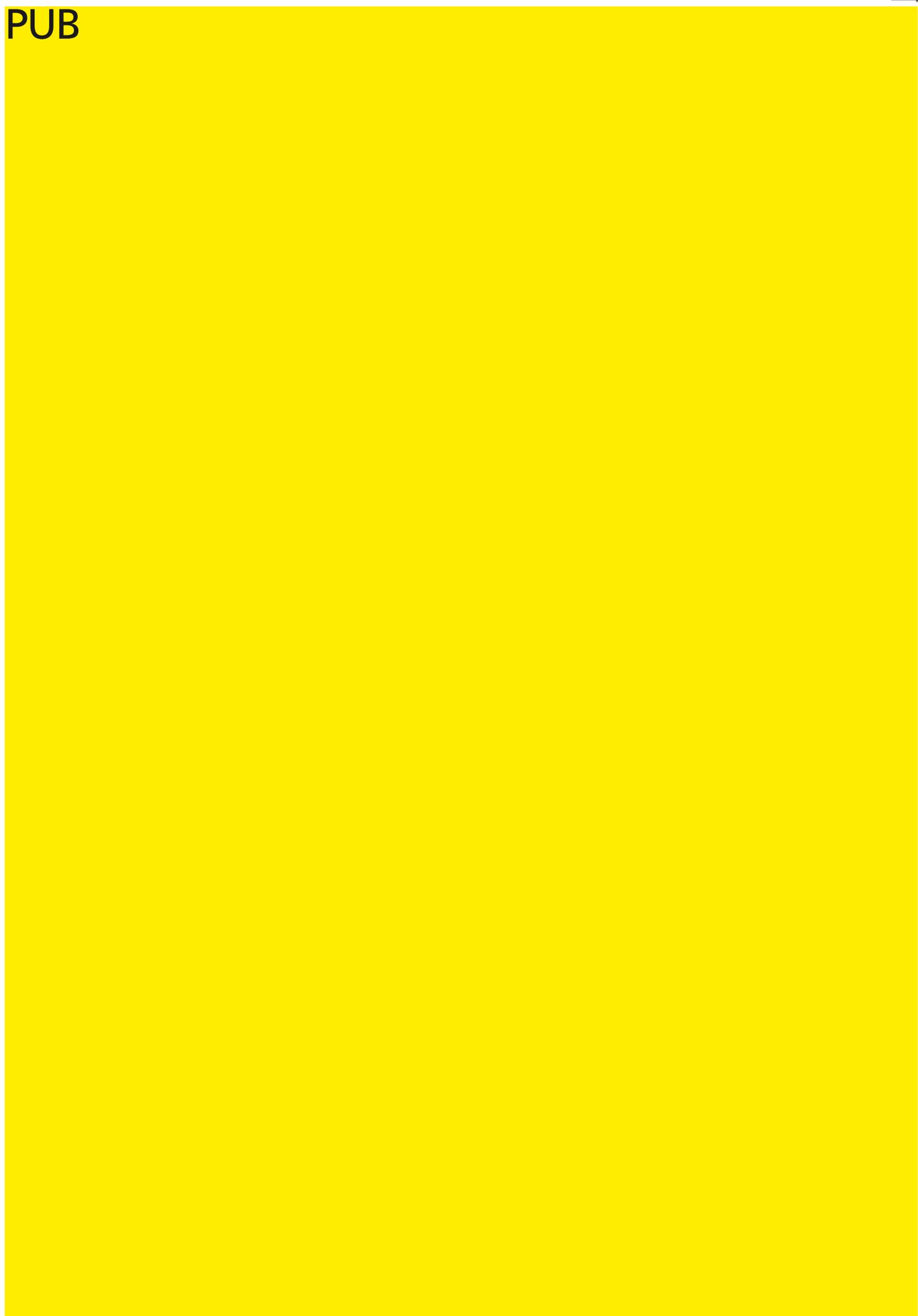
PUBLIC : Classes du secondaire inférieur

ORGANISATION :

Service d'Accueil et de Prévention



PUB



la médiaTHÈQUE

c'est fou les talents qu'on vous prête !

Empruntez la culture !

Musique, cinéma, documentaire, littérature, beaux-arts... Sur CD, DVD, CD-Rom...

Profitez d'une base de données gigantesque !

Partez à la découverte de la diversité, grâce à une base de données unique au monde sur www.lamediatheque.be

Trouvez par ailleurs tous les tubes du moment ! Ils vous attendent aussi bien que les inattendus...

Sortez des sentiers battus, explorez des horizons nouveaux !

Notre journal « À découvert » met au grand jour de multiples trésors musicaux et cinématographiques.

Demandez conseil !

Nos médiathécaires sont là pour vous guider, comme pour échanger avec vous leurs coups de cœur...

Un sujet vous passionne ?
Un cours à préparer ?

Nous vous offrons un choix gigantesque de documents audiovisuels : sur VHS, DVD, CD-Rom...

Des envies polyglottes ?

Grâce à nos médias « langues », devenez polyglotte !

A vous de jouer !

Tous les jeux sont présents chez nous sur PS2/PS3, PC, PSP, Wii, XBOX, et bientôt Nintendo DS.

Et maintenant, téléchargez !

Des catalogues de musiques de qualité, en continuelle expansion.

Votre discobus stationne à Athus

chaque vendredi de 16h45 à 18h45, Place des Martyrs (gare).



L'inscription est fixée à :

5 € pour les moins de 24 ans

10 € pour les plus de 60 ans

15 € pour les autres,

elle est **valable à vie** dans la centaine de points de prêt du réseau. **Les tarifs du prêt sont généralement hebdomadaires.**

Les enseignants, animateurs, éducateurs et formateurs se verront proposer des conditions particulières dans le cadre de leurs activités pédagogiques.

Renseignez-vous à

la Direction du réseau de prêt :

Tél. 081/30.76.67

direction.reseau@lamediatheque.be

Les 19 et 20 avril 2008, notre commune accueillera l'activité Wallonie Week-end Bienvenue

Ces 19 et 20 avril 2008, la Commune d'Aubange, le Syndicat d'Initiative d'Aubange, mais aussi des associations et des particuliers des 7 localités de notre commune seront au cœur de l'activité « Wallonie Week-end Bienvenue » organisée par le Ministère du Tourisme.

L'objectif de « Wallonie Week-end Bienvenue » est de faire découvrir, lors de 6 week-ends dispersés à travers l'année, 5 communes par week-end (une par province) et de mettre en valeur la richesse culturelle, touristique et historique de ces communes tout en montrant à travers les médias l'image d'une Wallonie dynamique et accueillante.

Notre candidature a été retenue à une date qui nous semble favorable et nous lançons un appel à l'ensemble des forces vives de nos localités pour relever le défi et faire de ce week-end une réussite à travers une quarantaine d'activités réparties sur l'ensemble du territoire de la commune.

Vous êtes collectionneurs ? Artistes ? Artisans ? Vous souhaitez faire découvrir, vos réalisations ou collections, le patrimoine culturel et historique de nos localités ou la richesse de notre nature et de nos produits du terroir ?

Quelques exemples...

Habitants : le collectionneur d'objets insolites ou de pièces de monnaie, le propriétaire d'une maison classée...

Commerçants : le chocolatier artisanal, le pépiniériste, le réparateur d'horloge, le pressoir de jus de pomme...

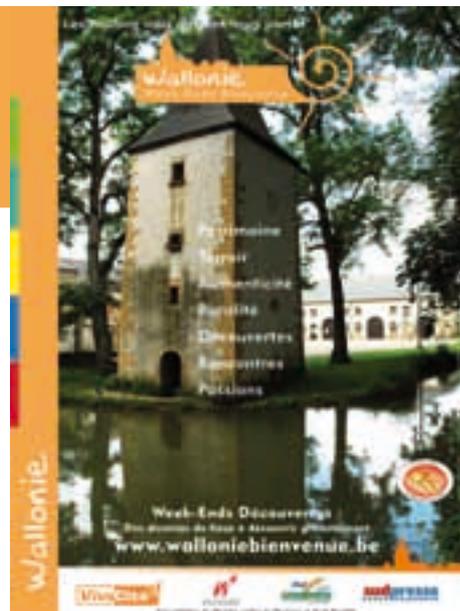
Pouvoirs publics : l'agent de la Division Nature et Forêt, l'instituteur de l'école du village...

Artistes et artisans : peintre, sculpteur, écrivain, dessinateur de BD, photographe ...

Mouvements associatifs : musées et expositions, harmonie ou chorale, cercle horticole, compagnie de théâtre, confrérie gastronomique, mouvement de jeunesse, club sportif, comité des fêtes, cercle d'histoire locale...

Entreprises : nouvelles technologies, brasserie, élevage, ferme...

Si vous êtes prêts à ouvrir gratuitement, l'espace d'un week-end, les portes de votre association, de votre maison, de votre magasin ou entreprise, de votre atelier, et à faire découvrir votre passion,



n'hésitez pas à contacter le comité d'organisation.

La promotion de l'activité sera assurée au niveau national dans le cadre de l'opération « Wallonie Week-end Bienvenue » et par la distribution d'un dépliant informatif et les contacts du comité organisateur avec les médias locaux et provinciaux.

Adresse de Contact :

Syndicat d'Initiative d'Aubange
Domaine du Clémarais, 6790 Aubange
Tél. . 063/38.86.54
si-aubange@skynet.be

Christian BINET
Echevin du Tourisme et de la Culture
Quartier Pesch, 18, 6791 Athus
Tél. . 0495/26.14.18
c.binet@tvcablenet.be

Abandonnée, oubliée, ... enfin retrouvée : la mine du Fays à Halanzy

« Si tu vois de la fumée sortir d'un terrier de renard, c'est qu'il est en contact avec les galeries de la mine », lui avait dit son grand-père.

Cherchant depuis quelque temps l'entrée de la mine du Fays, entrée effacée de la mémoire et envahie par la végétation, Benoît Feck, spéléologue et spécialiste des minières de Halanzy, observe un renard s'engouffrant dans un trou, sur l'altitude 340 de la zone d'affleurement du minerai. Il se rappellera à ce moment les paroles de son aïeul.

N'écoutant que son goût de l'aventure et de l'inconnu, équipé d'un matériel adéquat, Benoît s'engouffre dans le trou. Arrivé à 3 mètres de profondeur, il tombe dans une cavité. Une dizaine de mètres plus loin, poursuivant son investigation, au-delà d'un passage étroit de 40 cm de diamètre, il découvre les vieux chantiers datant du 18^{ème} siècle. Pour un amoureux du patrimoine minier, c'est une découverte riche et extraordinaire.

Cette histoire ne fait-elle pas penser à la découverte de la grotte de Lascaux en 1940 par quatre adolescents à la recherche du chien de l'un d'entre eux disparu dans un trou étroit révélé par la chute d'un pin foudroyé. Ils allaient mettre à la lumière un des plus importants sites préhistoriques mondiaux.



Les galeries sont étroites, hautes de 1m60 à 1m80, creusées au pic. Elles sont intactes, telles qu'elles ont été abandonnées à la fin du 19^{ème} siècle. Elles n'ont donc pas connu la déprédation de l'exploitation industrielle.

L'histoire de la mine du Fays est semblable à celle de ses voisines. Les traces les plus anciennes d'extraction sont les grattages. Les mineurs visaient le banc de minette. Mais celui-ci affleure à flanc de coteau. Il n'est donc pas accessible de plein pied depuis la vallée. Ce genre d'exploitation consiste à enlever le minerai à ciel ouvert en entaillant le flanc de la colline, faisant reculer la partie sommitale du front de côte créant un palier à mi-pente.

Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, les mineurs qui travailleront par galeries utiliseront le palier ainsi formé comme dépôt de minerai et de stériles. Des chemins seront aménagés dans la pente pour permettre l'accès du charroi jusqu'au niveau du banc de minette et ainsi faciliter l'enlèvement du minerai.



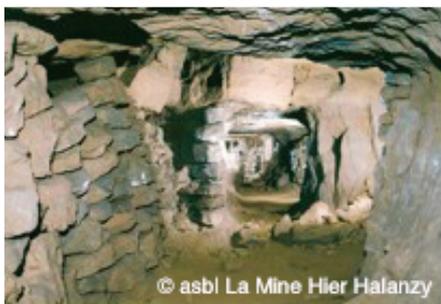
Avec le 18^{ème} siècle et l'apogée des maîtres de forges, l'importance de l'exploitation minière d'Halanzy commence à poindre, mais aussi ses conséquences. Le travail d'extraction provoque des victimes parmi les mineurs. « Ce jour d'huy 12 septembre 1739, le prévôt de la ville d'Arlon dresse procès verbal du relèvement du corps (Jean HUTTELET), mort trouvé écrasé dans la mine appartenant à Jean HUTTELET, bourgeois mineur de Halanzy ».

L'activité est considérable et apporte un revenu non négligeable au village puisque, le 27 septembre 1742, la communauté d'Halanzy rachète un sixième de la seigneurie pour la somme de 1302 florins. Le sixième des droits sur la seigneurie appartenait jusque-là aux coseigneurs du village. Ce rachat opéré par une communauté villageoise, sous l'Ancien Régime, est une opération peu banale.

En 1785, il y a deux galeries au bois du Fays. En 1801, l'une d'elles, bien boisée, s'enfonce de cent mètres à l'intérieur de la couche.

Le 22 juin 1811, Jean Ravet, maire de Halanzy écrit : « Il existe deux minières en concession dans la côte du Bois d'Halanzy. Les exploitants sont Remy Nicolas et Antoine Bontems d'Halanzy. Ces deux minières peuvent fournir environ cent voitures de minerai par année, voitures d'environ 20 quintaux ».

Le travail à la mine est une affaire de famille. Parmi les exploitants de minette, il est possible de reconstituer plusieurs lignées de mineurs. Sans doute conservent-ils aussi le même site d'exploitation où ils font travailler, outre leurs parents, des ouvriers de passage.



On pourrait imaginer que ces mineurs vivaient chichement d'un travail ingrat. Le cadastre de 1766 nous apprend que Jean GUILLAUME, mineur, est maire d'Halanzy ; Jean COLAS et Joseph BONTEMS, mineurs également, sont respectivement lieutenant-maire et échevin. Les mineurs, du moins les plus importants, occupent les postes majeurs de la municipalité, élus à ces fonctions par les bourgeois de Halanzy. Ils sont à la fois des acteurs économiques et politiques locaux.

L'extraction du minerai de Halanzy sera toujours dépendante des achats et de la production de fer dans les hauts fourneaux de la région. Ceux-ci subissent lourdement les crises politiques de nos voisins : la Révolution française, le blocus maritime entre l'Europe napoléonienne et la Grande-Bretagne, la fin du régime impérial, la Première Guerre mondiale et la Seconde.

L'exploitation industrielle, par des parti-

culiers et les sociétés sidérurgiques, démarrera avec l'arrivée du chemin de fer en 1875 qui leur permettra de vendre leur minerai, et par la mise à feu du premier haut fourneau d'Halanzy par la société Descamps en 1882.



L'année 2008 marquera les 30 ans de la cessation de l'extraction de la minette à Halanzy. C'est l'occasion de se souvenir de cette activité majeure qui fut pratiquée pendant plusieurs siècles par nos ancêtres comme en témoignent les écrits officiels.

De ce qui a fait l'essor économique de la région, il restait jusqu'à hier 3 entrées visibles : l'entrée de Musson, celle du Bois Haut et celle du Blocou.

Ces entrées ont été aménagées par la Région Wallonne et les Eaux et Forêts comme gîtes de protection des chauves-souris.

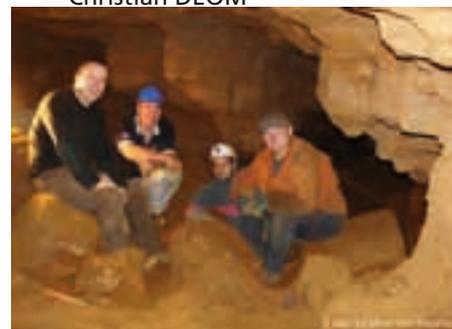
C'est avec une grande joie et une certaine fierté que nous pouvons annoncer l'ouverture prochaine de la mine du Fays. L'aménagement et la gestion du site ont été confiés, par l'administration communale d'Aubange, à l'ASBL «La Mine Hier» qui espère rendre accessible à un public averti, dans les plus courts délais, octobre 2008, cette mine du Fays, sous forme de visites encadrées par un spéléologue.



Depuis plusieurs semaines, les membres de l'ASBL travaillent à la sécurisation de l'entrée de la mine. C'est à la pioche, pelle et brouette que s'effectuent, les corvées de déblaiement où seul l'optimisme des bénévoles est à l'image du travail titanique fourni.

«La Mine Hier» respecte bien dans cette nouvelle activité les buts qu'elle s'était donnés lors de sa création dont celui de l'exploration et de la conservation du patrimoine minier et sidérurgique de Halanzy. Cette reconnaissance par l'administration communale et son bourgmestre Jean-Paul DONDELINGER est un nouveau témoignage de confiance envers l'ASBL après la promesse de mise à disposition de locaux dans l'ancienne gare de Halanzy pour la naissance d'un musée de la mine.

Pour La Mine Hier,
Christian DÉOM



* Les notes historiques sont extraites du livre de Jean-Claude Delhez : *Les mines de fer du pays gaumais*.

* Les photos présentées dans cet article sont la propriété de l'asbl « La Mine Hier ».

Contact pour la mine du Fays :

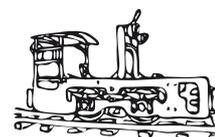
Benoît FECK

Tél. : 0496/41.69.20.

Internet : www.laminehier.be

La Mine Hier asbl

- Halanzy -



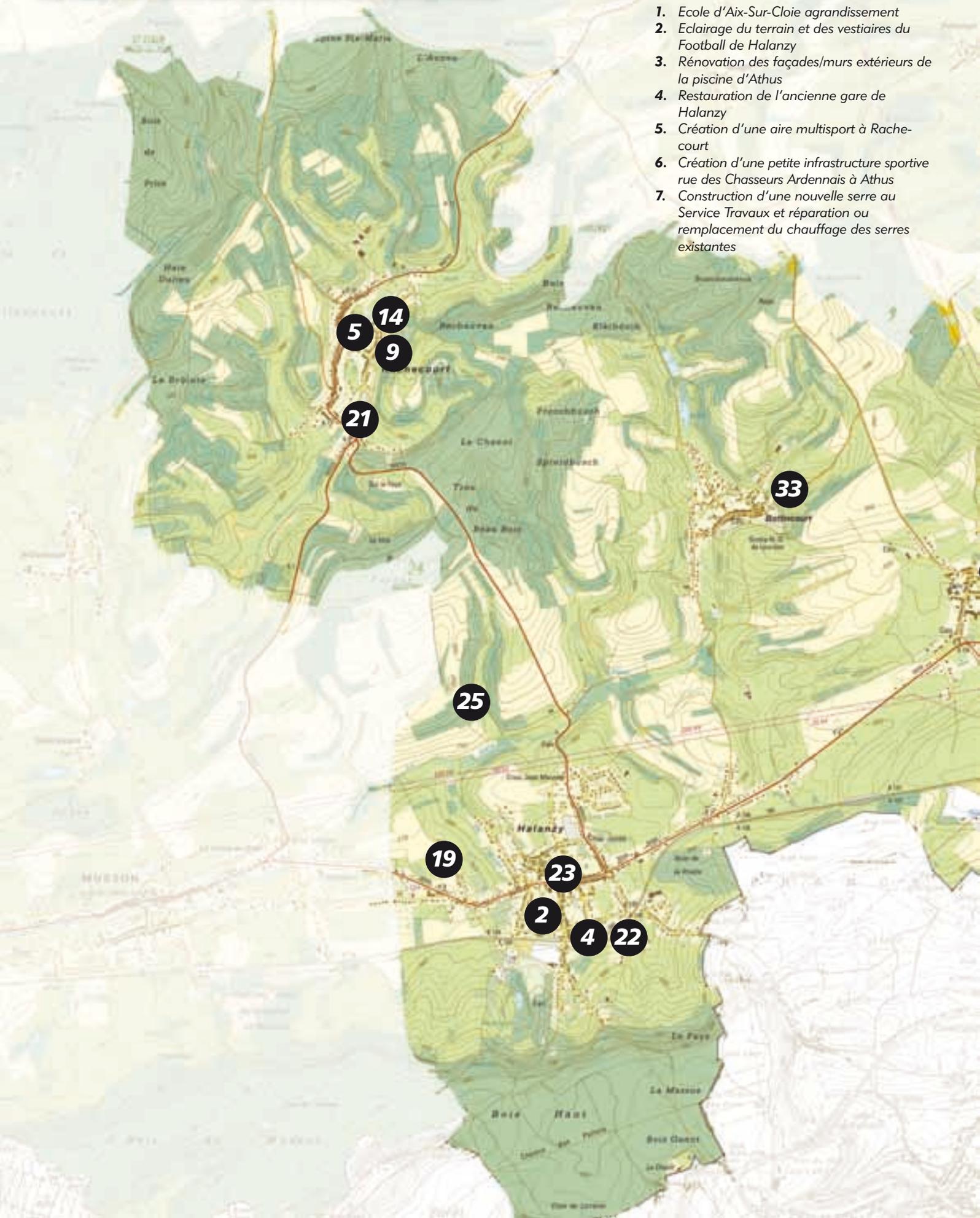
Exploration et Conservation
du Patrimoine
Minier, Sidérurgique
et Humain

les travaux en commune d'Aubange

Sur les pages suivantes vous retrouverez le détail des travaux énumérés sur cette page.

BATIMENTS

1. Ecole d'Aix-Sur-Cloie agrandissement
2. Eclairage du terrain et des vestiaires du Football de Halanzy
3. Rénovation des façades/murs extérieurs de la piscine d'Athus
4. Restauration de l'ancienne gare de Halanzy
5. Création d'une aire multisport à Rache-court
6. Création d'une petite infrastructure sportive rue des Chasseurs Ardennais à Athus
7. Construction d'une nouvelle serre au Service Travaux et réparation ou remplacement du chauffage des serres existantes



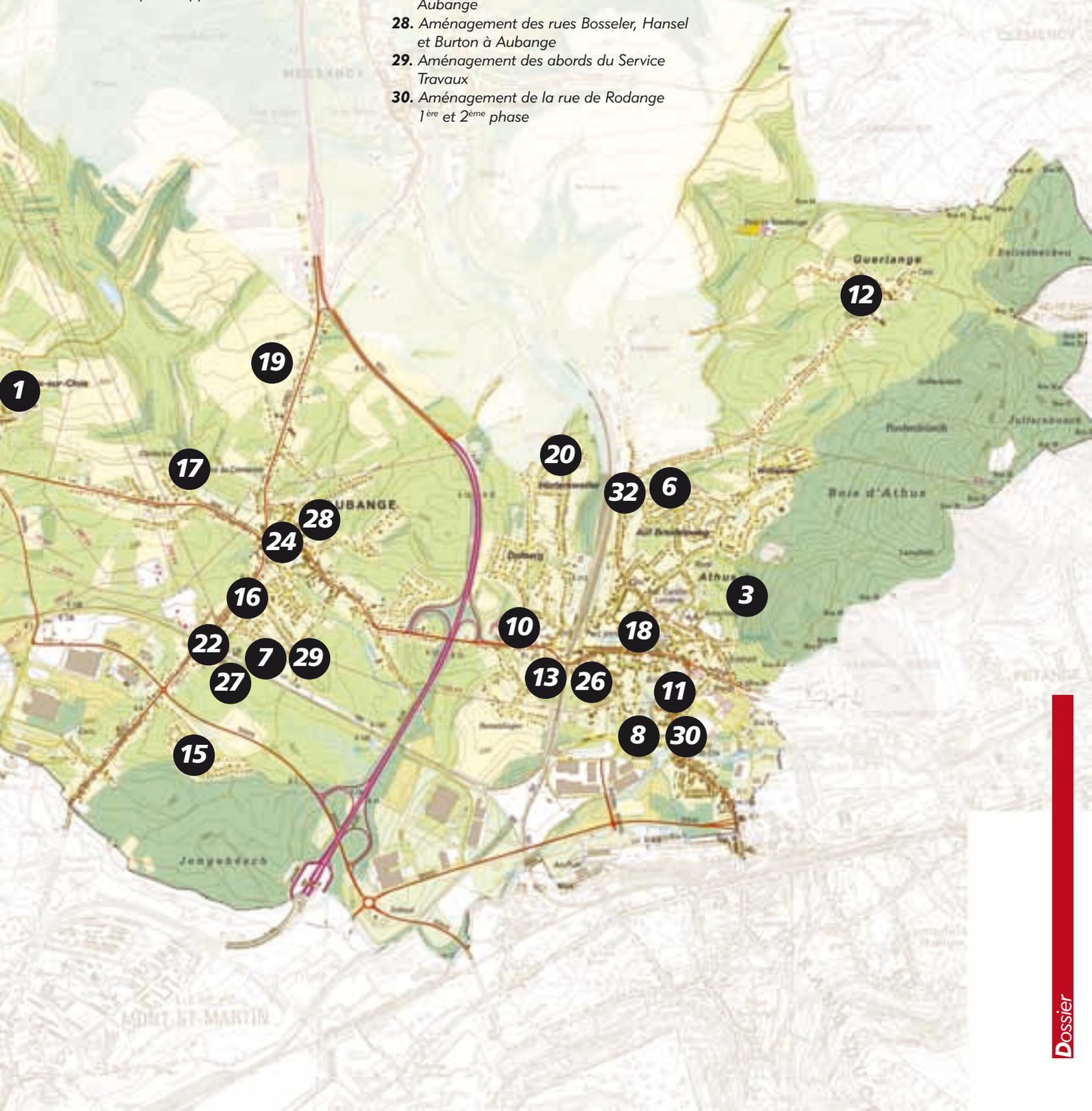
8. Création d'un ensemble de cinq logements en bois pour personnes âgées à Athus
9. Restauration du mur écroulé sur le côté du parvis de l'Eglise de Rachecourt
10. Extension du club-house du Tennis club d'Athus
11. Transformation de l'immeuble 105 rue de Rodange à Athus (logement de transit)
12. Aménagement de la Stuff rue de la Frontière à Guerlange
13. Rénovation de la buvette et des vestiaires du foot, rue de France à Athus
14. Rénovation de l'école de Rachecourt
15. Aménagement de l'école maternelle cité cockerill à Aubange
16. Aménagement de l'extension de l'école rue de la Gare à Aubange
17. Restauration de la ferme de Clémarais
18. Transformation du bâtiment dit Hachel en bibliothèque et appartement

VOIRIE

19. Réfection de deux chemins agricoles à Aubange (chemin de Michelberg) et Halanzy (rue des Ateliers)
20. Aménagement de la rue Bovesse à Athus
21. Rénovation de la rue de la Cour à Rachecourt (égoûts + voirie)
22. Aménagement de parkings aux abords des gares de Halanzy et Aubange
23. Aménagement des abords de l'Hôtel de Ville de Halanzy
24. CPAS à Aubange: aménagement des abords
25. Rénovation de deux chemins agricoles (champs Bronveau et Fond de St Vaux à Halanzy)
26. Aménagement des abords de l'Hôtel de Ville à ATHUS
27. Aménagement de la rue Farbich à Aubange
28. Aménagement des rues Bosseler, Hansel et Burton à Aubange
29. Aménagement des abords du Service Travaux
30. Aménagement de la rue de Rodange 1^{ère} et 2^{ème} phase

AUTRES

31. (non repris sur le plan) Réaménagement de plaines de jeux dans l'entité
32. Construction d'un mur de soutènement à l'Avenue des Chasseurs Ardennais à Athus
33. Agrandissement du cimetière de Battincourt
34. (non repris sur le plan) Crédits d'impulsions 2005 : piétons à Aubange et Athus



Les travaux en commune d'Aubange

| | Ministre Subsidiant | Estimation hors TVA |
|--|------------------------|---|
| BATIMENTS | | |
| <i>Agrandissement de l'école d'Aix-Sur-Cloie</i> | Com. Française | |
| <i>Eclairage du terrain et des vestiaires du Football de Halanzy</i> | DAERDEN R.W. | 128.676,70 € |
| <i>Rénovation des façades/murs extérieurs de la piscine d'Athus</i> | Région Wallonne | |
| <i>Restauration de l'ancienne gare de Halanzy</i> | COURARD R.W. | 396.349,63 € |
| <i>Création d'une petite infrastructure sportive rue des Chasseurs Ardennais à Athus</i> | DAERDEN R.W. | 148.052,30 € |
| <i>Construction d'une nouvelle serre au service travaux et remplacement du chauffage des serres existantes</i> | | 126.586,80 € |
| <i>Création d'un ensemble de cinq logements en bois pour personnes âgées à Athus</i> | ANTOINE R.W. | / |
| <i>Restauration du mur écroulé sur le côté du parvis de l'église de Rachecourt</i> | | 90.572,22 € |
| <i>Extension du club-house du Tennis club d'Athus</i> | DAERDEN R.W. | 147.882,79 € |
| <i>Transformation de l'immeuble 105 rue de Rodange à Athus - logement de transit</i> | ANTOINE R.W. | 298.982 € |
| <i>Aménagement de la Stuff rue de la Frontière à Guerlange</i> | COURARD R.W. | 343.146,80 € |
| <i>Rénovation de la buvette et des vestiaires du foot, rue de France à Athus</i> | DAERDEN R.W. | 109.998,04 htva |
| <i>Rénovation de l'école de Rachecourt</i> | ARENA Com. Fr. | 274.661,32 € |
| <i>Aménagement de l'école maternelle cité cockerill à Aubange</i> | | 122.514,30 € |
| <i>Aménagement de l'Extension de l'école rue de la Gare à Aubange</i> | ARENA Com. Fr. | 607.121,98 € |
| <i>Restauration de la ferme de Clémarais</i> | LUTGEN et DAERDEN R.W. | lot 1 : gros-œuvre : 695,760.97 € lot 2 : ascenseur : 52,500.00 € lot 3 : chauffage : / |
| <i>Transformation du bâtiment Hachel en bibliothèque et appartement</i> | LAANAN Com. Fr. | gros-œuvre : 1,176,133.57 € lot 2 : chauffage : 91,515.93 € lot 3 : électricité : 104,137.00 € lot 4 : ascenseur : 40,716.50 € |
| VOIRIE | | |
| <i>Réfection de deux chemins agricoles à Aubange (Michelberg) et Halanzy (rue des Ateliers)</i> | Région Wallonne | / |
| <i>Aménagement de la rue Bovesse à Athus</i> | / | / |
| <i>Rénovation de la rue de la Cour à Rachecourt (égoûts + voirie)</i> | COURARD R.W. | / |
| <i>Aménagement de parkings aux abords des gares de Halanzy et Aubange</i> | COURARD R.W. | 191,059.61 € |
| <i>Aménagement des Abords de l'Hôtel de Ville de Halanzy</i> | / | 131,688.65 € |
| <i>Aménagement des Abords du CPAS à Aubange</i> | / | 125,974.31 € |
| <i>Rénovation de deux Chemins agricoles (champs Bronveau et Fond de St Vaux à Halanzy)</i> | LUTGEN R.W. | 159,908.16 € |
| <i>Aménagement des abords de l'Hôtel de Ville à ATHUS</i> | COURARD R.W. | 498,149.64 € |
| <i>Aménagement de la rue Farbich à Aubange</i> | COURARD R.W. | 288,395.19 € |
| <i>Aménagement des rues Bosseler, Hansel et Burton à Aubange</i> | COURARD R.W. | 471,023.96 € |
| <i>Aménagement des Abords du Service Travaux</i> | COURARD R.W. | 97,008.12 € |
| <i>Aménagement de la rue de Rodange 1^{ère} et 2^{ème} phase</i> | DAERDEN R.W. | 562,944.39 € |
| AUTRES | | |
| <i>Construction d'un mur de soutènement à l'Avenue des Chasseurs Ardennais à Athus</i> | NON | 58,745.50 € |
| <i>Agrandissement du cimetière de Battincourt</i> | NON | 225,871.91 € |
| <i>Crédits d'impulsions 2005: piétonniers à Aubange et Athus</i> | ANTOINE R.W. | 445,137.83 € |

Mur écroulé, église de Rachecourt



Gare d'Halanzy



Ecole de Rachecourt



Légende : travaux terminés

travaux en cours

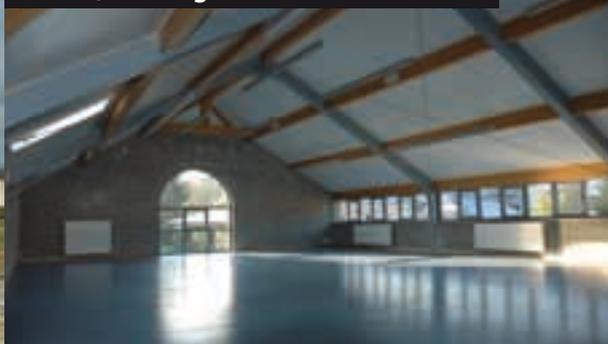
travaux à venir

| Montant de la Subsidiation |
|---|
| / |
| 96.500 € |
| / |
| 200.000 € |
| 125.840 € |
| / |
| / |
| / |
| 27.360 € |
| 126.000 € |
| 337.320 € |
| 48.910 € |
| 180.000 € |
| 377.529 € |
| LUTGEN : 213.688 € DAERDEN : 542.968,42 € |
| <i>gros oeuvre</i> : 507.900,96 <i>ascenseur</i> : 19.674,26 |
| / |
| / |
| 339.473,10 € |
| 155.000 € |
| / |
| / |
| 116.003,81 € |
| 309.020 € |
| 217.350,87 € |
| 278.820 € |
| 72.540 € |
| 602.500 € |
| / |
| / |
| 200.000 € |

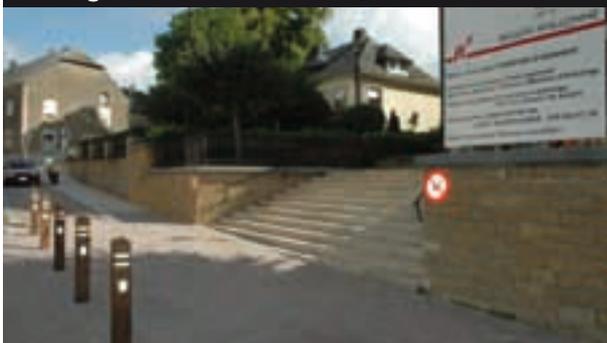
Petite infrastructure sportive rue des Chasseurs Ardennais



La Stuff, Guerlange



Aménagement des rues Bosseler, Hansel et Burton à Aubange



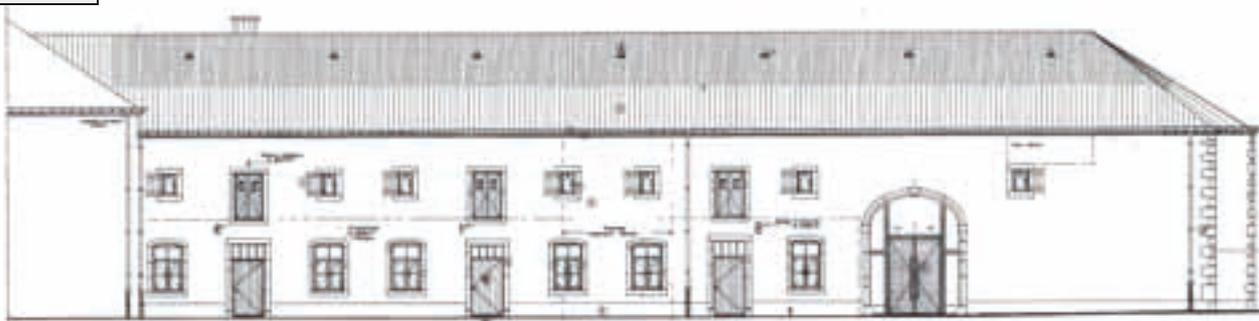
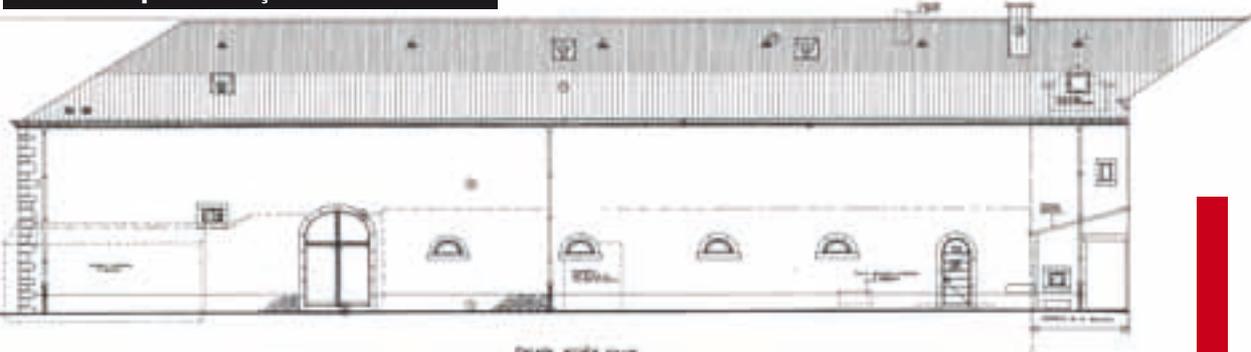
Abords de l'Hôtel de Ville, Halanzy



Abords du CPAS, Aubange



Claimarais : plan des façades



Entretien extraordinaire de la voirie 2007/2008

Travaux réalisés sur fonds propres

| | Montant TVAc |
|---|---------------------|
| Entretien généralisés | 58.370,40 € |
| Athus, rue de la Forêt : <i>bordures - filets d'eau - trottoirs en pavés - revêtement en enrobé</i> | 164.736,66 € |
| Athus, rue du Lavoir : <i>bordures - filets d'eau - trottoirs en pavés - revêtement en enrobé - Mobilier urbain (bornes cylindriques en acier fixe)</i> | 70.228,40 € |
| Aubange, rue du Stade : <i>géotextile de fond de coffre - bordures - filets d'eau - trottoirs en pavés - revêtement en enrobé</i> | 110.454,85 € |
| Rachecourt, rue du Bochet : <i>trottoirs en pavés - bordures en béton</i> | 48.769,05 € |
| Athus, rue des métallurgistes : <i>revêtement enrobé à squelette sableux</i> | 24.829,20 € |
| Aubange, rue Thommes : <i>revêtement enrobé à squelette sableux - réfection trottoirs dont partie pavés</i> | 69.938 € |
| Athus, rue des Alisés (home lorrain) : <i>nouvelle fondation en empierrement - bordures - filets d'eau - avaloir - revêtement enrobé</i> | 13.761,33 € |
| Total | 610.250,19 € |

A NOTER :

la Commune effectuera aussi l'entretien extraordinaire de la voirie 2008/2009 sur fonds propres pour la somme d'environ 600.000 €.
Ces travaux seront réalisés fin 2008 /début 2009.

PUB



Cercle horticole « Nos Loisirs »

Créé en 1953, le Cercle horticole a pour but d'encourager et de promouvoir l'horticulture. Il permet à de nombreux amateurs d'acquérir ou d'améliorer les connaissances indispensables pour réussir dans le jardinage et de donner plus de beauté et de couleurs au fleurissement de la maison et du jardin, par le biais de ses conférences mensuelles, achats groupés, organisation du concours "Maisons fleuries".

Les activités annuelles.

L'Assemblée Générale en janvier, les commandes de graines, de terreaux, d'engrais, de pommes de terre, de fleurs etc... Un dîner annuel, la fête des mères et des pères, excursion et voyage.

Composition du comité en 2007

Président : Gérard SOBLET de Rachecourt
Secrétaire : Arlette JACINTO d'Aubange
Trésorier : Jean Marie BECKER de Halanzy.

Dix administrateurs :

Maurice LÉTARD, Françoise MULDER,
Jean JACQUES, Thierry JACINTO,
Andrée HARNOIS, Josée GUILLAUME,
Yvette MERCY, Ginette NINOVE, José
GUILLAUME et Marcel HEIMANNS.

La cotisation

La cotisation de 6 euros permet de participer à toutes les activités. Elle donne droit à une réduction lors d'achat chez les horticulteurs et fleuristes, ainsi qu'un prix avantageux sur l'abonnement à la revue "Notre Jardin".

Le concours « Façades Fleuries ».

En 2008, le Cercle Horticole sera l'unique organisateur du concours des "Façades Fleuries", l'Administration Communale restant notre partenaire principal privilégié. Les participants reçoivent un bon d'achat en guise de récompense. Le gagnant, recevra en plus, un cadeau de la Fédération Provinciale d'Horticulture.

Contact :

Secrétariat : Arlette JACINTO,
rue des Oiseaux, n°2 à Aubange.
Tél. : 063 387667
e mail : jacinto.daniel@belgacom.net
site internet : <http://users.belgacom.net/cerclehorticole.aubange/cercle/>

Programme de l'année 2008

14 janvier 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange par M. SCHOLTES Francis. **thème** : trucs et astuces du jardinage

26 janvier 2008 à 15h : goûter de Nouvel An et Assemblée Générale à la salle polyvalente d'Aubange, projection des photos des activités de l'année 2007

11 février 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange par M. RONGVAUX François. **thème** : apiculture, abeilles et pollinisation, dégustation de miel

10 mars 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange, par Mme BODELET Ludovine. **thème** : les fraisières

30 mars 2008 à 12h : grand dîner annuel dansant, par traiteur, salle polyvalente d'Aubange

14 avril 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange, par M. RENOIR Etienne. **thème** : les OGM

05 mai 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange par M. CARRASCO Emmanuël. **thème** : les orchidées, démonstration d'art floral, fête des mères

06 juin 2008 à 19h : souper tartines pour la Fête des Parents (gratuit), cadeau pour les Dames et les Messieurs présents (réservé uniquement aux membres)

21 juin 2008 : excursion d'une journée

30 juillet 2008 à 14h : après-midi détente, promenade dans le bois, sachet pique-nique

30, 31 août et 01, 02 septembre 2008 voyage de 4 jours

08 septembre 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange

08 septembre 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange

20 septembre 2008 à 15h : remise des prix du Concours des Maisons fleuries

27 septembre 2008 : Châlons-en-Champagne, notre jumelage, souper dansant

13 octobre 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange

10 novembre 2008 à 20h : conférence, salle polyvalente d'Aubange

08 décembre 2008 à 20h : conférence, art floral, tombola, salle polyvalente d'Aubange

Fonds des accidents du travail

Vous avez eu un accident du travail. Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation.

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide.

Une assistante sociale du Fonds des accidents du travail est à votre disposition.

Notre objectif :

Vous faire connaître la législation sur les accidents du travail dans le secteur privé (loi du 10 avril 1971). Vous aider à obtenir la réparation à laquelle vous avez droit.

Pour toute information concernant le règlement d'un accident du travail, vous pouvez vous rendre à la permanence que le fonds des accidents du travail organise dans votre région.

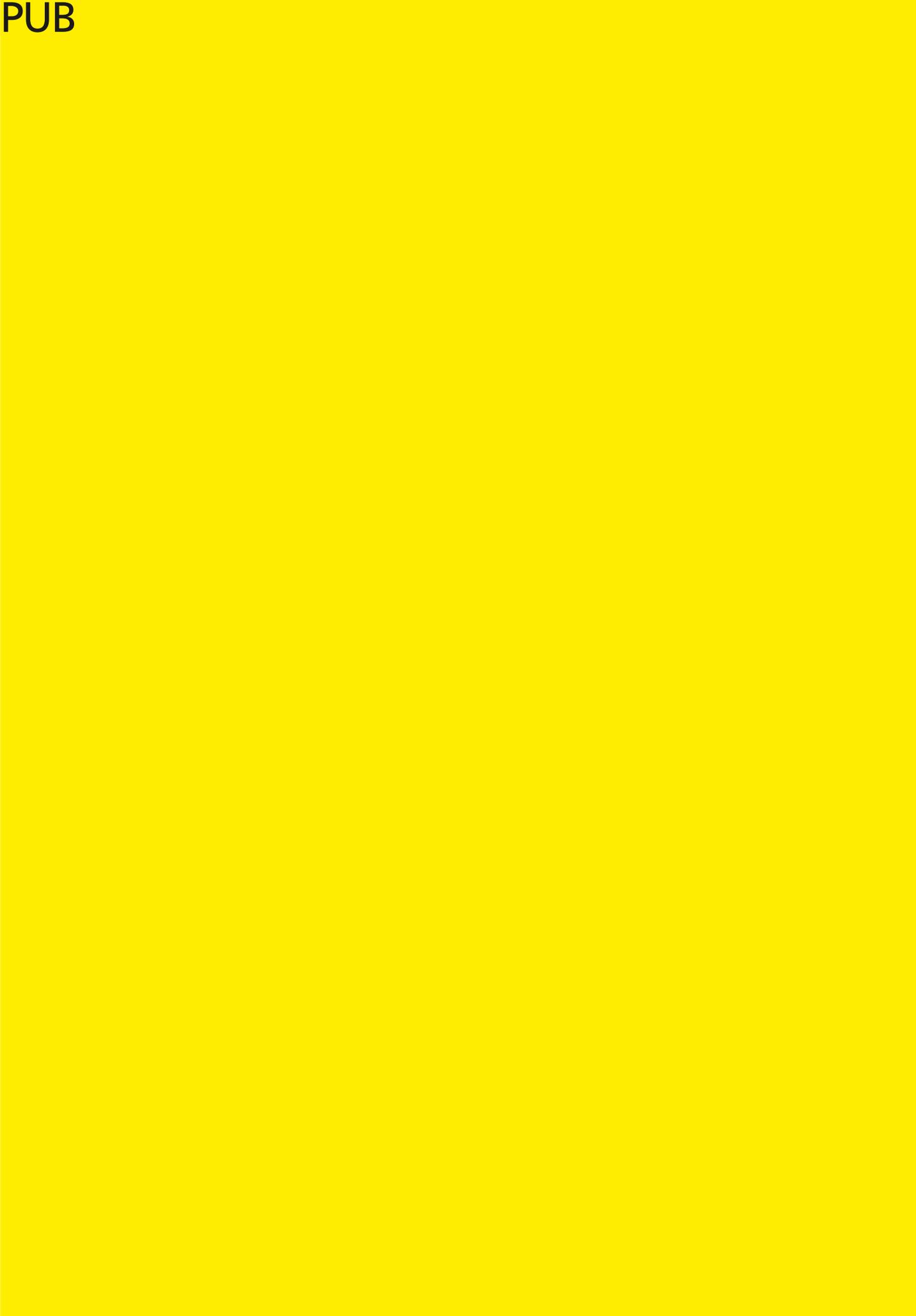
Adresse :

Libramont, Place communale, 9
tél: 061 22.21.18
le lundi de 13h15 à 15h45

Les permanences n'ont pas lieu entre Noël et Nouvel An.
En juillet et août, les permanences hebdomadaires sont assurées 1 fois.

Plus d'informations sur :
<http://socialsecurity.fgov.be/faofat>

PUB



Service Accueil et Prévention

idées reçues

« L'alcool, ce n'est pas de la drogue »

Les drogues sont définies comme des substances qui modifient l'état de conscience et/ou l'activité mentale et qui peuvent provoquer une dépendance physique et/ou psychique. L'alcool correspond à cette définition et représente, avec le tabac et les tranquillisants, une des drogues les plus répandues dans la société.

C'est une drogue mais qui est légale.

« La bière ce n'est pas de l'alcool »

Toutes les bières contiennent de l'alcool même si le taux d'alcool est parfois faible. On ne s'en rend pas toujours compte mais, servis dans un établissement public, un verre de bière, une coupe de champagne, un verre de porto ou un verre de whisky contiennent plus ou moins la même quantité d'alcool pur c'est-à-dire 10 grammes.

« Celui-là, c'est sûrement un drogué ! »

Les gens traitent certaines personnes de droguées quand celles-ci présentent une apparence qui correspond aux clichés qu'ils ont en tête. **Ces clichés ne correspondent pas forcément à la réalité**, même si on les retrouve souvent dans les films, les romans, les actualités, etc. D'autre part, rappelons que certaines personnes copient ces styles sans pour autant consommer de drogue.

PETIT RAPPEL :

Les fêtes approchent... les contrôles aussi !

En Belgique on sanctionne à partir d'une alcoolémie de 0,5 gr/l (plus de 2 verres) et les premières amendes approchent les 150 Euros !

Au delà de 0,8 gr/l on grimpe rapidement vers les 500 Euros, puis c'est le tribunal de police et le risque de retrait de permis de conduire pur et simple.

Alors prudence !



A noter :

Une alcoolémie de 0,5 gr/l multipliée par 2 le risque d'accident, au delà de 0,8 gr/l ce risque est multiplié par 10...

En 2004, plus de 80% de nos compatriotes âgés de 15 ans et plus ont déclaré avoir consommé des boissons alcoolisées au cours de l'année écoulée.

Cette consommation régulière débute de plus en plus tôt, vers 11-12 ans !

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance

- **Soutien** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents
- **Aides** : accueil individuel des usagers et orientation thérapeutique ou médicale
- **Prévention** : actions préventives diverses et information spécifique « Drogues »

Service Accueil et Prévention :

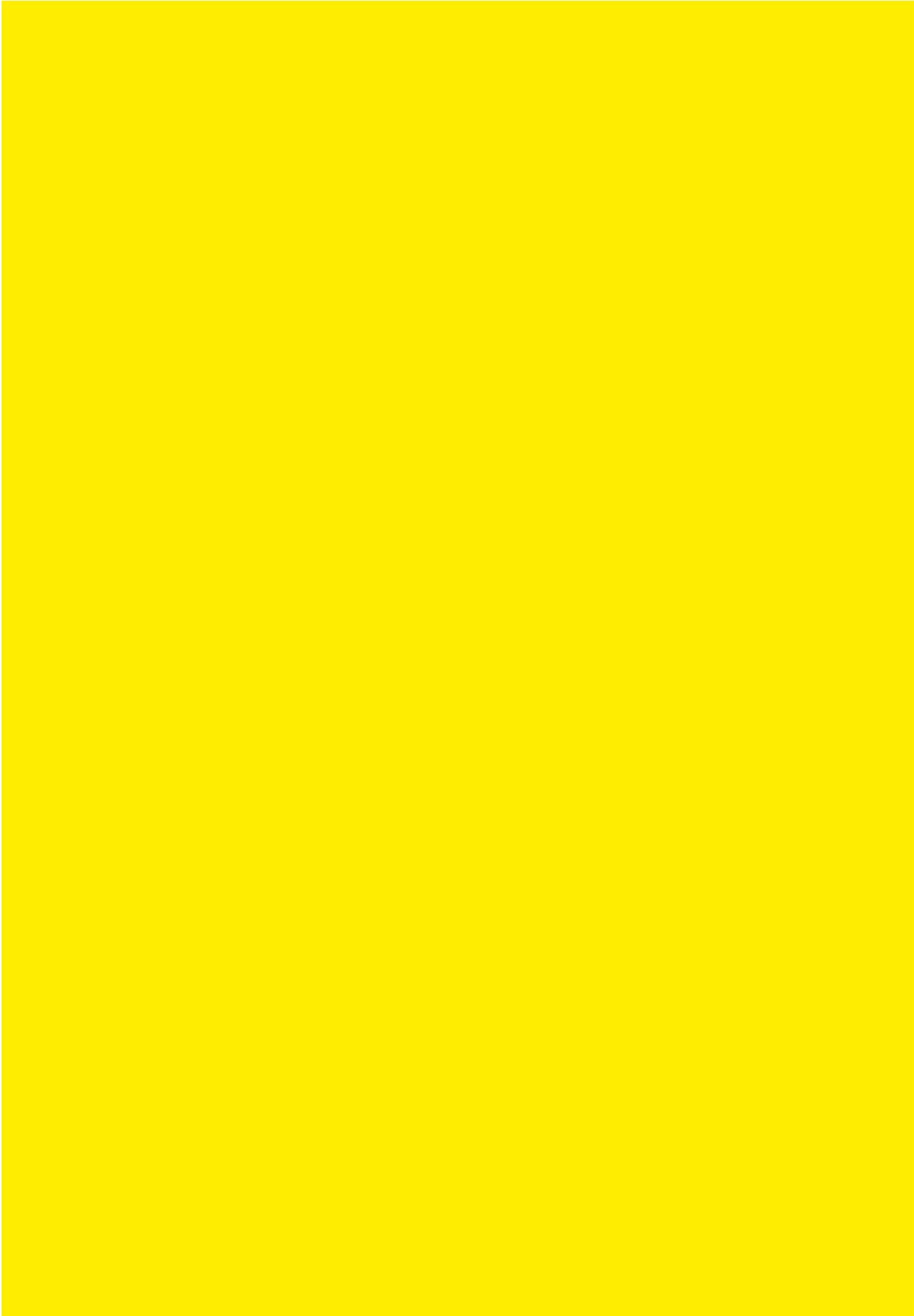
Michaël MATHIEU
tél : 063 / 38 87 16



Infor drogues :

tél : 02 / 227 52 52





L'école du quartier de Bikini remise à neuf

Vendredi 9 novembre, les locaux de l'école maternelle communale de Bikini ont été inaugurés après une rénovation en profondeur.

Concrètement, les travaux ont consisté en un réaménagement de l'espace disponible pour permettre la division en deux salles de classes.

Un espace cuisine a été créé ainsi qu'un local pour le repos des enfants.

Côté pratique, le chauffage, les sanitaires, l'électricité, le revêtement de sol et de plafond ainsi que la menuiserie intérieure ont été remplacés alors que

la façade et les classes ont été repeintes.

Pour ce qui concerne l'extérieur, un préau protège les enfants des intempéries et complète la cour aménagée en 2005.

Les bonnes nouvelles arrivent ensemble puisque l'agrandissement (salle de sport et classes) de l'école d'Aubange et l'extension de celle d'Aix-sur-Cloie débiteront dans le courant de l'année 2008. De plus, les travaux de rénovation de l'école de Rachecourt sont en bonne voie de finition avec une inauguration prévue au printemps.

La volonté de rénover l'ensemble des écoles communales en sollicitant au maximum les possibilités de subsides, mais en n'hésitant pas à investir sur

fonds propres lorsque cela s'avère nécessaire, porte ses fruits.

Pour une école menacée de fermeture par les instances de la Communauté française en 2003 après une rentrée de 14 élèves alors que la norme pour le maintien de l'implantation était de 20 élèves, et qui en compte aujourd'hui une trentaine avec 2 classes, le moins que l'on puisse dire est que l'évolution est plus qu'encourageante.

Ce résultat est dû à la mobilisation des institutrices et des parents avec le soutien actif de la direction et du pouvoir organisateur de proximité qu'est la Commune. Preuve aussi que dans le domaine scolaire rien n'est définitivement acquis et qu'il faut savoir se remettre en question.



Tournoi de mini-foot Planète J

Le samedi 1 décembre se déroulait, au complexe sportif du Joli-bois, la deuxième édition du tournoi de mini-foot organisé par Planète J (maison des jeunes de la commune d'Aubange). Dans une ambiance bon-enfant, les douze équipes inscrites se sont disputé avec fair-play la première place.

La journée s'est achevée par la victoire des « Playboys » déjà vainqueurs l'année passée. En deuxième et troisième position, les « foot friends » et la « Dream team », deux équipes de nos voisins luxembourgeois.

Le prix du fair play a été remis à l'équipe du pavillon d'action sociale pour son comportement exemplaire. Nous aimerions remercier toutes les personnes qui nous ont aidés avant et pendant la journée afin que tout se passe dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons pouvoir réitérer ce tournoi l'année prochaine et nous donnons d'ores et déjà rendez-vous aux participants.

A.S.B.L Planète J, Maison des Jeunes Communale d'Aubange

rue de Rodange, 103, 6791 Athus

Coordinateur : **Kevin WISLEZ**

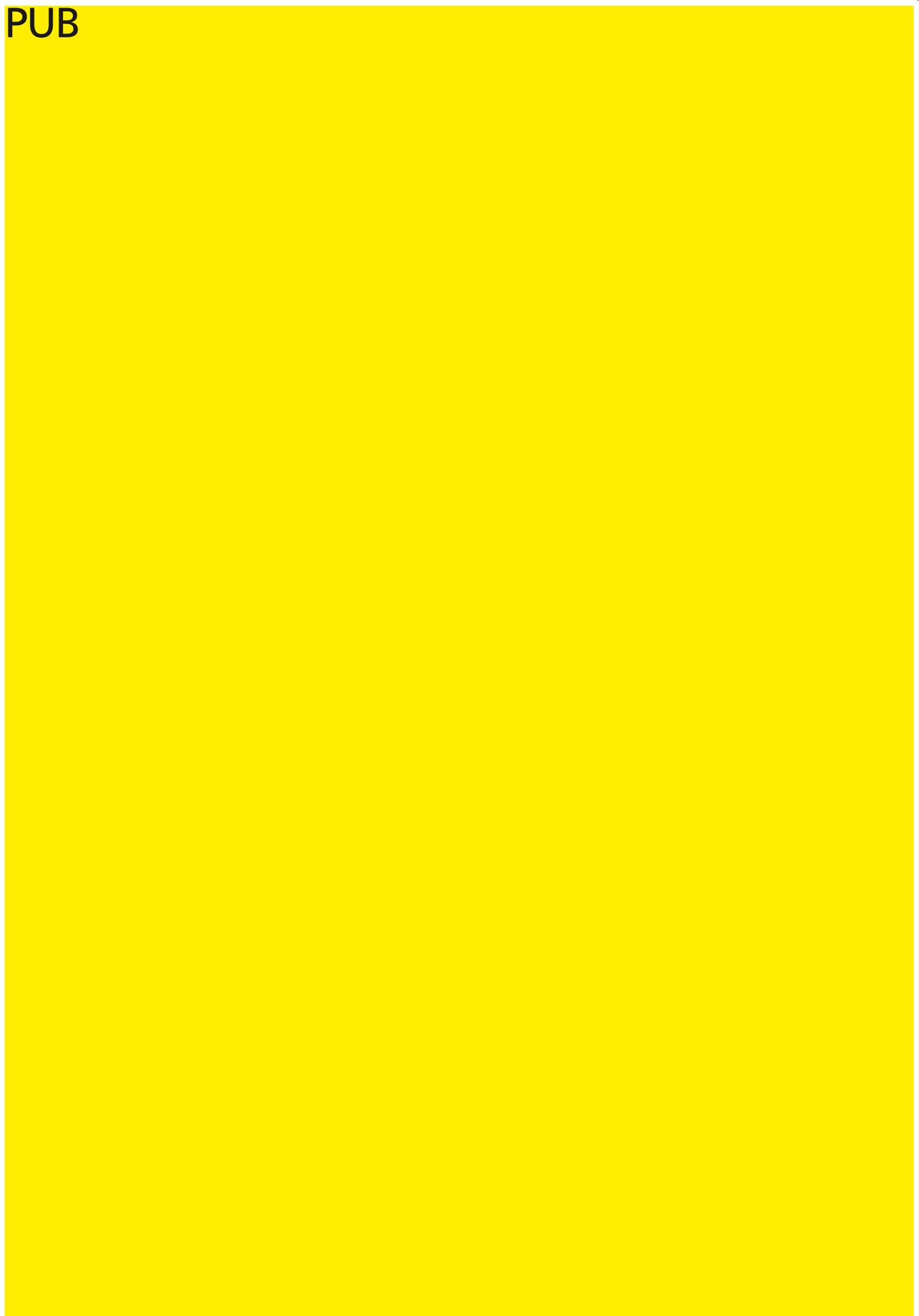
Tél.: 063/23.76.73

E-mail : planete_j@hotmail.com

skyblog : planetej.skyblog.com



PUB



Contribuons à lutter contre l'effet de serre ... économisons l'énergie

Désormais, dans chaque Echo Communal une rubrique énergie vous aidera à protéger l'environnement et à réaliser des économies domestiques.

Les pouvoirs publics offrent de nombreuses aides et facilités à toute personne souhaitant investir dans les énergies alternatives, il en sera aussi question dans les prochaines éditions du bulletin.

L'électroménager a envahi nos vies : lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, micro-ondes, réfrigérateur, congélateur... Tant et si bien, que son utilisation représente près de 25% de la facture électrique des ménages.

Afin de contrecarrer cette tendance, la première étape consiste à faire le tri (de préférence avant l'achat) entre les ustensiles électriques nécessaires et ceux qui sont superflus.

Dans un deuxième temps, il est intéressant de se pencher sur le choix de notre électroménager. Aujourd'hui, il existe des appareils particulièrement économes en énergie. Souvent plus chers à l'achat, ils sont sensiblement moins coûteux à l'usage. La différence d'investissement est donc vite récupérée.

Classification

Pour guider notre choix, la Commission européenne a adopté, depuis 1999, une réglementation sur l'étiquetage des équipements électroniques.

Une classification, allant de A à G, informe l'acheteur sur les caractéristiques environnementales de l'appareil, dont la performance énergétique. Pour les réfrigérateurs et congélateurs, il existe même des appareils classés A+ et A++, encore plus sobres en énergie que ceux classés en catégorie A !

Sommes-nous énergies « vives » ou énergies « sages » ?

1^{ère} partie : l'électroménager

Entretien

Comme pour le chauffage, un bon entretien et une utilisation adéquate de nos électroménagers s'avèrent essentiels.

Par exemple : Décongelons le compartiment à glace du réfrigérateur régulièrement. **Une couche de 5mm de glace augmente de 30% la consommation en électricité de l'appareil.** Réglons la température du réfrigérateur entre 5 et 7°C et celle du congélateur sur -18°C. N'employons machine à laver et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins.

Mode veille

En mode veille, les appareils utilisent de l'énergie avec une puissance faible (de 1 à 20 watts) mais d'une façon continue. Dans un ménage moyen, le cumul de ces veilles peut atteindre de 50 à 200 kWh par an, soit d'environ 10 à 30 euros.

Ne pourrions-nous pas envisager d'éteindre ces appareils quand nous ne les utilisons pas, la nuit ou tout au moins lors des départs en vacances? Pensez à utiliser un bloc multiprises pour couper l'alimentation de plusieurs appareils en une fois !

Histoire d'y voir plus clair

...Un bon éclairage ne se mesure pas au nombre de watts installés mais au choix des équipements et à l'usage qui en est fait. En effet, toutes les lampes ne produisent pas de la lumière avec la même efficacité.

Les lampes classiques à incandescence sont peu chères à l'achat, faciles d'utilisation mais peu économes : **90 à 95 % de l'électricité est transformée en chaleur et seulement 5 à 10 % en lumière.**

Par contre, les **lampes fluocompactes**, appelées aussi lampes économiques, **émettent jusqu'à cinq fois plus de lumière pour une même consommation électrique.** De plus, **leur durée de vie est 6 à 8 fois supérieure.** Une bonne gestion de l'éclairage permet donc de faire des économies.



| Lampe à incandescence | = | Lampe économique |
|-----------------------|---|------------------|
| 15 W | = | 4 W |
| 25 W | = | 7 W |
| 40 W | = | 10 W |
| 60 W | = | 15 W |
| 75 W | = | 19 W |
| 100 W | = | 25 W |

Echanger cinq lampes à incandescence de 100W par des lampes économiques aboutira à une économie d'énergie de 146 kWh pour 365 heures d'utilisation (en allumant par exemple une heure par jour pendant un an). Ce qui fait une épargne de 22 euros ou de 103 kg de CO² !

Et aussi :

Faisons le plus souvent possible usage de la lumière naturelle.

Pensons à dépoussiérer nos ampoules de temps à autre.

Plaçons des éclairages moins puissants dans les couloirs.

Et bien sûr... éteignons les lumières dans les pièces inoccupées !

Vous souhaitez nous faire part de vos idées en matière d'économie d'énergie, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

Administration Communale d'Aubange
22, rue Haute 6790 Athus
à l'attention de Mr Vandeninden

ou par mail aux adresses suivantes :
herve.spoiden@publilink.be
pierrevandeninden@gmail.com



Des tests de condition physique chez les enfants de 6^{ème} primaire

Lors de ces deux dernières années, le Centre Sportif Local a effectué dans nos écoles primaires des tests de condition physique chez les enfants de 6^{ème} primaire (tests Eurofit basés sur la moyenne francophone des jeunes du même âge).

Le but de ces épreuves était bien évidemment de **dresser un constat de l'état de la condition physique des jeunes de notre commune.**

Voici le tableau des résultats obtenus :

| | Moyenne | Max. | Minim. | P10 | P25 | P40 | P50 | P60 | P75 | P90 |
|--|---------|-------|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Poids en kg | 44,73 | 83 | 26,8 | | | | | | | |
| Taille en cm | 152,41 | 176,5 | 130 | | | | | | | |
| Flexion tronc avant en cm | 19,44 | 42,5 | 2 | | | | | | | |
| Saut en longueur sans élan en cm | 144,83 | 219 | 8 | | | | | | | |
| Dynamométrie manuelle en kg | 23,14 | 50 | 8 | | | | | | | |
| Redressement station assise en nbre d'abdominaux | 17,78 | 37 | 2 | | | | | | | |
| Course navette en secondes | 21,34 | 28,9 | 16,5 | | | | | | | |
| Endurance de Luc Léger par paliers | 4,27 | 9,5 | 1 | | | | | | | |

Analyse statistique
du groupe **Commune Aubange**
Évaluation 6^{ème} 2007

● 26/05/2006 - 6^{ème} 2007

Interprétation des résultats :

P50, c'est la moyenne (50% font moins bien et 50% font mieux).

P25, 25% font moins bien et 75% font mieux

P75, 75% font moins bien et 25% font mieux...

On peut dire qu'entre P40 et P60 on reste dans la moyenne.

1. Le point de vue morphologique.

Le graphique nous montre que nos enfants de 6^{ème} primaire sont légèrement plus grands et plus lourds que la moyenne francophone.

Mais qu'en est-il du fléau de l'obésité ? Sur la totalité des jeunes testés, on constate que **78,3% sont dans la norme de poids**, calculées selon l'Indice de Masse Corporelle (IMC, Poids (kg)/Taille² (m)) reporté sur les courbes de corpulence, que **3,2% sont en insuffisance pondérale** et que **18,5% sont en excès de poids** (17% de ces excès sont de degré 2, c'est-à-dire obésité dangereuse pour la santé), l'équilibre entre garçons et filles étant parfait. Ce qui veut dire qu'un enfant sur 5 est en surpoids...

2. Les tests de condition physique :

- Souplesse** : moyenne inférieure
- Force explosive** (mesurée par un saut en longueur sans élan) : sous la moyenne
- Force statique** (par dynamométrie manuelle) : moyenne inférieure
- Force du tronc** (abdominaux) : moyenne inférieure
- Vitesse-coordination** (course 10x5m) : au-dessus de la moyenne
- Endurance (test Léger)** : moyenne inférieure

Résumé :

sur 6 tests mesurés, 5 se situent sous la barre des 50%. Même si ces résultats ne

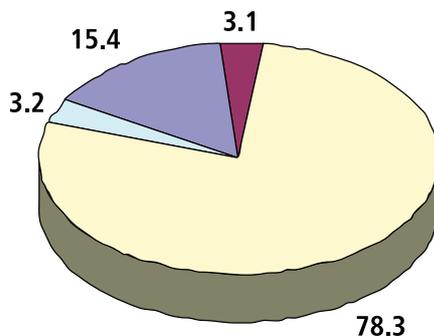
Le milieu scolaire n'est pas responsable de ces résultats médiocres, c'est plutôt le mode de vie actuelle qu'il faut remettre en cause.

sont pas catastrophiques, il faut savoir que la moyenne de référence était déjà très basse et que nous sommes encore en dessous (excepté un bon

résultat en vitesse-coordination) même si les écarts ne sont pas énormes.

Il va de soi que ces analyses sont la moyenne des élèves testés et que certains ont brillé lors du passage de ces épreuves (voir colonne « maximum »). Par contre, la colonne « minimum » est significative d'un manque de condition.

Ce n'est évidemment pas parce que ces tests ont été effectués en milieu scolaire que celui-ci est responsable de ces résultats « médiocres ». Que du contraire !!! Qu'en serait-il si on supprimait ces cours d'éducation physique, seul endroit où



■ Surpoids
■ Obésité degré 2
■ Norme de poids
■ Insuffisance pondérale

un bon nombre de nos enfants s'adonnent à la pratique d'un sport ? C'est plutôt le mode de vie actuelle qu'il faut remettre en cause. En plus d'une alimentation de plus en plus déséquilibrée, les jeunes ne bougent plus assez, ne jouent plus assez (je parle évidemment de jeux extérieurs nécessitant un minimum de mobilité) et ne pratiquent

pas assez de sports. Et parmi ceux qui fréquentent nos clubs, combien peuvent prétendre s'y rendre pour se dépenser et non juste pour se retrouver avec leurs ami(e)s ?

Est-il nécessaire de rappeler que le manque d'activité (et la surcharge pondérale souvent liée à ce manque) entraîne une augmentation des maladies cardio-vasculaires, de l'hypercholestérolémie, des troubles articulaires et du diabète gras ?

même si nos résultats ne sont pas si décevants que ça, il serait bon de réagir avant que la situation ne s'aggrave encore.

Un grand merci aux directeurs des différentes écoles qui ont accepté d'accueillir ces tests qui seront probablement reconduits cette année.

Olivier Biver,
animateur centre sportif local



Un stage sportif qui sort des sentiers battus !

Pendant ces vacances de Toussaint, plusieurs adolescents et jeunes adultes porteurs d'un handicap ont participé à un stage sportif de deux jours à Athus et à Aubange. Ce projet est né à l'initiative de l'asbl Auti-ressources en partenariat étroit avec l'asbl Centre Sportif Local d'Aubange et avec l'aide de l'Apepa.

L'objectif de cette immersion sportive organisée par Christine Deravet et Olivier Biver était clair : permettre l'accès au sport à un public demandeur mais trop souvent oublié ...

Ici, pas d'approche psychomotricienne ou de rééducation, mais des sports présentés de manière très visuelle et très ludique : escalade, équitation, basket, football, jeux de raquettes, musculation, ...

Si la ville d'Arlon compte une asbl active en ce domaine (Bon pied, bon oeil), il n'en était pas de même dans l'extrême sud de la Province.

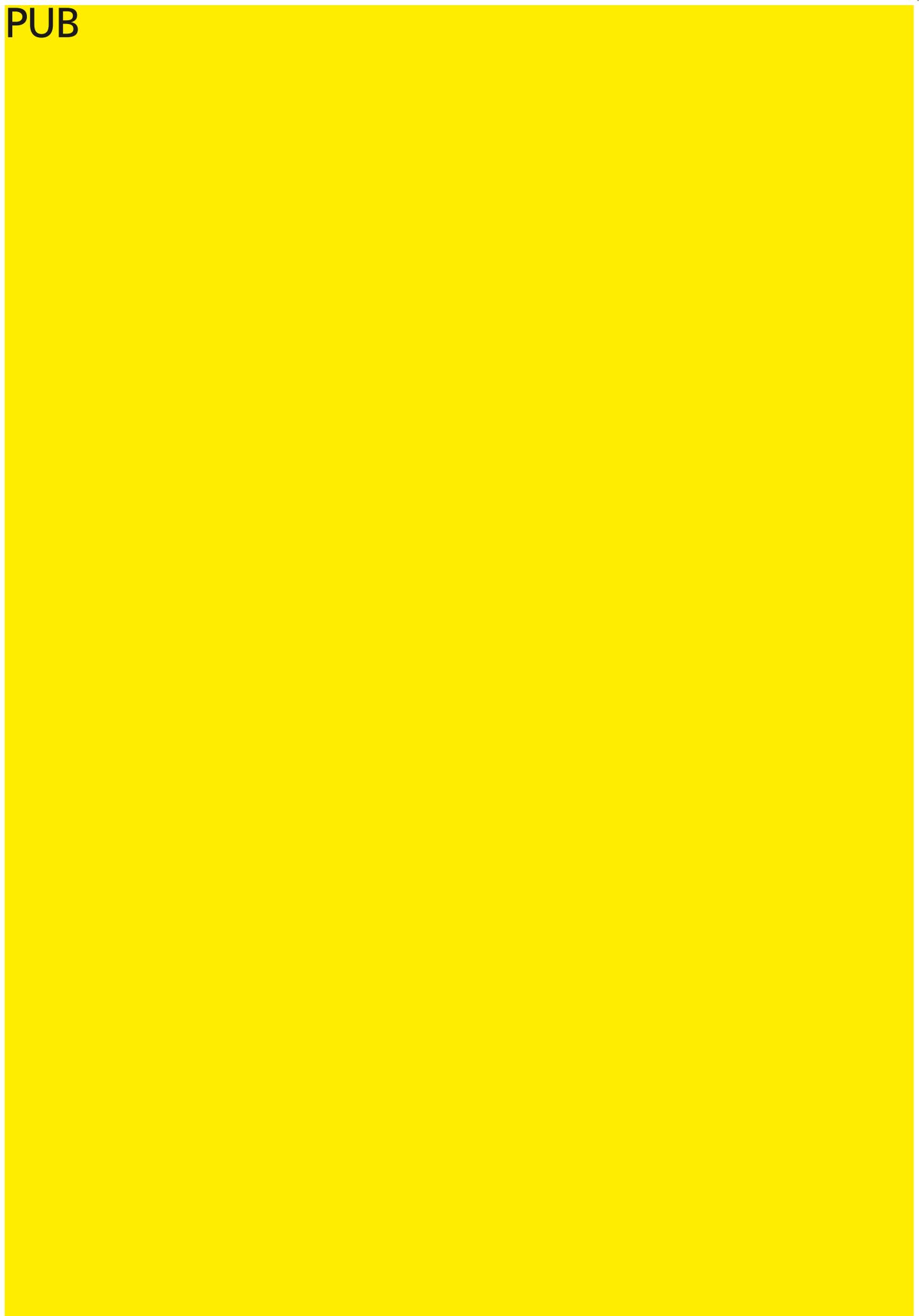
Cette première initiative a permis aux animateurs et aux jeunes de vivre deux jours particulièrement toniques et enrichissants. Ces journées ont révélé les besoins importants de ces jeunes et leur faible expérience sportive ; elles leur ont également permis de faire des progrès étonnamment rapides et ce, dans tous les sports proposés.

Deux jeunes sans handicap ont également participé à ces deux journées et ont contribué à la réussite de cette première organisation clairement inscrite dans une logique d'intégration de toutes les personnes porteuses de

handicap au sein de notre société. Compte tenu du plaisir partagé par tous lors du stage et du bilan très positif de cette organisation, d'autres stages avec des personnes « extraordinaires » seront proposés lors de prochains congés scolaires !



PUB



Conseils communaux des 11 septembre, 12 novembre et 6 décembre 2007

Séance du 11 septembre 2007

le Conseil communal a :

1. approuvé le devis INTERLUX pour le raccordement de la Ferme de Clémarais;
2. décidé le principe de réaliser un terrain de BEACH VOLLEY;
3. approuvé le projet de candidature PLAN MERCURE 2007-2008

ME : Mieux Eclairer

RC : Rechercher la Convivialité

U : Sécuriser les Usagers

RE : Rénover et Entretien

appel à projets de la Région Wallonne en matière de sécurité, d'entretien de voiries, d'éclairage public, d'amélioration du cadre de vie du citoyen (accessibilité de tous aux lieux d'habitat et d'activité), de lutte contre l'insécurité routière et des personnes;

4. approuvé le projet d'aménagement du carrefour rue Bellevue et rue de Guerlange à Athus et du carrefour rue Mulhenberg et rue du Pas-de-Loup à Athus, dans le cadre du « **PLAN ESCARGOT** » 2007
Les principaux objectifs du plan Escargot sont d'adapter la vitesse des véhicules, d'augmenter la sécurité pour les utilisateurs des modes de déplacement doux, et d'améliorer le cadre de vie;
5. approuvé le projet de remplacement de la chaufferie des vestiaires du terrain de football de Halanzy et demande de subsides;
6. approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'une débroussailleuse pour le tracteur Massey Ferguson du service travaux;
7. approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'un système d'exploration de canalisations d'égouts;
8. approuvé le plan triennal modifié des travaux 2007 – 2008 – 2009;

9. décidé le principe de faire dresser un projet de réfection de deux chemins agricoles (chemin de Michelberg et rue des Ateliers);

10. voté le règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public;

11. voté le règlement communal relatif à l'Exercice et à l'organisation des activités foraines et des activités ambulantes de gastronomie foraine sur les fêtes foraines publiques et le domaine public;

12. pris une ordonnance de police organisant le stationnement devant le CPAS à AUBANGE;

13. décidé d'acheter un camion citerne pour le Service Incendie;

Séance du 12 novembre 2007

le Conseil communal a :

1. approuvé le projet de programme d'actions 2007-2009 du **Contrat de rivière Ton-Messancy**.

Communes impliquées :

Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Virton, Arlon, Aubange et Messancy.

Domaines abordés :

le contrat de rivière couvre de nombreux aspects liés de près ou de loin au cours d'eau, à ses abords et aux ressources en eau du bassin :

- la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines;
- les risques liés aux inondations et la gestion quantitative;
- la restauration des cours d'eau et la gestion concertée;
- l'aménagement du territoire;
- la conservation de la nature et la préservation des écosystèmes aquatiques;
- la gestion des paysages;
- les activités économiques en rapport avec l'eau;
- l'agriculture et la forêt;
- le tourisme et les loisirs;
- la gestion des déchets;
- l'information et la sensibilisation du public;
- les activités pédagogiques sur le thème de l'eau;

2. voté les règlements taxes suivants :

- additionnels à l'impôt des personnes physiques – exercice 2008 – (6%); **inchangés**
- additionnels au précompte immobilier – exercice 2008 – (2100 centimes additionnels); **inchangés**
- enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte – exercice 2008 - divers taux;
- entretien des égouts – exercice 2008 à 2012 – 50 euros par bien immobilier ou par appartement;

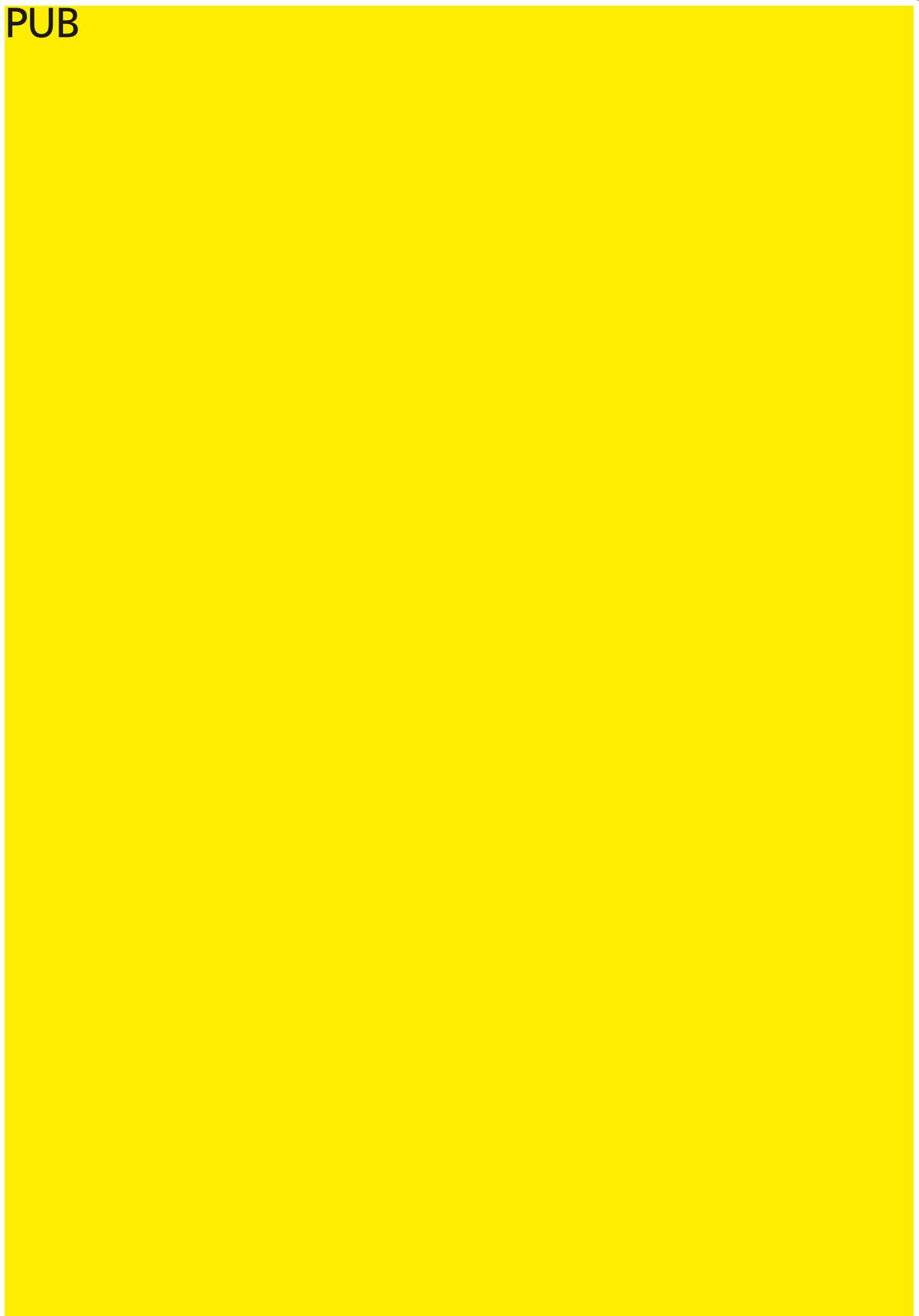
3. voté les règlements redevances :

- affichage sauvage – exercices 2008 à 2012 – 15 euros par affiche enlevée;
- concessions temporaires de sépultures dans les cimetières de la commune – exercices 2008 à 2012 – divers taux;
- exhumation des restes mortels – exercices 2008 à 2012 : 100 euros/ caveau – 200euros/pleine terre;
- enlèvement et conservation des véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police – exercices 2008 à 2012 – 100 euros par voiture ou camion – 50 euros par motocyclette ou cyclomoteur;
- morgues communales – exercices 2008 à 2012 : 20 euros par jour de dépôt du corps à la morgue d'Athus et 30 euros à la morgue de Halanzy;
- délivrance de documents administratifs et autres – exercices 2008 à 2012 - divers taux;
- occupation du territoire communal dans le cadre de travaux de construction, rénovation et démolition : divers taux ;

4. renouvelé le règlement relatif à l'octroi d'une prime pour fréquentation des parcs à conteneurs :

- 12 euros ristournés sur la taxe immondices;

PUB





Conseils communaux des 11 septembre, 12 novembre et 6 décembre 2007

5. émis un avis favorable sur l'aménagement d'une voirie complémentaire sur la **zone d'activité économique industrielle d'Aubange**.
 - Nouveau tronçon de voirie sur la zone d'activité économique industrielle d'Aubange, à réaliser au départ de l'Avenue Champion entre le garage Autolor et le bâtiment C.M.I. vers l'arrière des bâtiments existants;
 6. décidé de soustraire une parcelle du bois communal d'Athus du régime forestier afin d'y aménager un espace de loisirs
 - Suite au projet de faire réaliser des travaux d'aménagement de la plaine de jeux « Joli-Bois »;
 7. approuvé le projet d'aménagement d'un **terrain multisports à Rachecourt**;
 8. décidé le principe de procéder à un nouvel **aménagement de la rue du Centre**;
 9. décidé le principe d'élaborer un projet pour l'aménagement d'un **espace pour les jeunes dans le centre d'Athus à proximité du quartier Pesch**;
 10. décidé le principe de procéder à l'achat d'un **pare-ballon pour le terrain de mini football synthétique à Aubange** et à Athus;
 11. décision de principe de procéder au **recrutement de sapeurs pompiers volontaires**
 - suite à plusieurs démissions, défections ou départs à la retraite de pompiers volontaires, le S.R.I. accuse continuellement un déficit en membre du personnel;
 12. décidé le principe d'aménager la cuisine de la STUFF;
 13. approuvé le projet de **rénovation de la gare de Halanzy**;
 14. approuvé un devis Interlux concernant l'augmentation de puissance au terrain de football de la rue de la Motte à Halanzy;
 15. désigné les membres du Conseil consultatif des aînés;
 16. décidé le principe de vendre du matériel communal déclassé;
 17. pris une ordonnance de police pour interdiction de stationner devant l'ancienne Maison communale de Halanzy - Suite au nouvel aménagement des abords de l'Hôtel de Ville;
 18. annulé l'ordonnance de police pour stationnement en partie sur le trottoir, rue de Nickbas à Halanzy;
- Séance du 6 décembre 2007**
- le Conseil communal a :**
1. voté un douzième provisoire à valoir sur le budget 2008.
 2. approuvé le **budget 2008 de la Fabrique d'Eglise d'Aubange**
recettes : 144.204,58 €
dépenses : 144.204,58 €
intervention communale : 30.292,08 €
 3. approuvé le **budget 2008 de la Fabrique d'Eglise de Guerlange**
recettes : 35.402 €
dépenses : 35.402 €
intervention communale : 3.904,84 €
 4. approuvé l'évaluation finale du projet PALME
 5. désigné des représentants à la commission de rénovation de quartier dans le cadre du **projet de rénovation urbaine**.
 6. Approuvé les statuts de l'**asbl « Equipassion »** et les conventions annexes.
 7. Désigné des administrateurs communaux au sein de l'**asbl « Equipassion »**
 8. Décidé le principe de faire dresser un projet d'entretien de la voirie et des trottoirs en 2008.
 9. Décidé le principe de faire dresser un projet de **rénovation du chemin de Noedelange**.
 10. Décidé le principe de faire dresser un projet d'aménagement de la maison, rue Gillet à Aubange, pour le Service des Travaux (ancien logement communal).
 11. Décidé le principe de faire dresser un projet de création **d'un chemin forestier et touristique à Halanzy** (chemin d'accès à la minière).
 12. Décidé d'acquérir du **moblier pour les bibliothèques de Rachecourt et de Halanzy** pour compléter le mobilier existant.
 13. Approuvé un devis forestier non subventionné dans le cantonnement de Florenville.
 14. Approuvé le projet de **transformation de l'immeuble Hachel** : lot 5 : gros-œuvre
 15. Décidé d'acquérir **trois abris de bus pour voyageurs** avec subsides de la SRWT.
 16. Voté un règlement concernant la redevance annuelle pour chaque usager inscrit dans une institution de prêt (bibliothèque).
1 euro par adulte pour l'exercice 2008
 17. Fixé des conditions de recrutement d'ouvriers qualifiés (niveau D) pour le service communal des travaux.
cinq places vacantes dans le cadre.
 18. pris une ordonnance de police réglementant le **stationnement sur le parking de la maison d'enfants « Les Poussins »**. Limitation de la durée de stationnement.

Pour Info :
Les permanences de la section de Rachecourt se feront désormais une fois par mois, le 1^{er} lundi du mois à l'ancien Hôtel de Ville.

PUB

